Environnement Canada
Environment Canada

LE PROGRAMME INTERNATIONAL DE C ET P

APERÇUS DES PRINCIPAUX FORUMS

PROGRAMME INTERNATIONAL DU SMA DE C ET P

PLANS D'AFFAIRES PAR QUESTION

Canada

1er novembre 1989

TABLE DES MATIÈRES

LE PROGRAMME INTERNATIONAL DE C ET P

	Page
PROGRAMME INTERNATIONAL DE C ET P	v
APERÇUS DES PRINCIPAUX FORUMS MULTILATÉRAUX ET INTERGOUVERNEMENTAUX	1
PROGRAMME INTERNATIONAL - PLAN D'ACTION DU SMA DE C ET P	17
PLANS D'AFFAIRES PAR QUESTION	23
IMPUTABILITÉ ENVIRONNEMENTALE	24
Surveillance de l'état de l'environnement	24
Évaluation des incidences environnementales	29
INTERDÉPENDANCES ENVIRONNEMENTALES	33
Développement durable	33
Énergie pour les générations futures	38
PATRIMOINE MONDIAL	42
Changements atmosphériques et climatiques	42
Ressources marines	47
LUTTE CONTRE LA POLLUTION	51
Gestion des déchets	51
Accidents et produits chimiques dangereux	55
Gestion des produits chimiques	60
Pollution de l'air	64
GESTION DES RESSOURCES	69
Faune	69
Ressources en eau et écosystèmes aquatiques	74
Écosystèmes boréaux	79
SOMMETS	84
Francophonie	84
Commonwealth	88
RELATIONS BILATÉRALES	92
Relations Canada/É.-U. : Grands Lacs	92
QUESTIONS MULTILATÉRALES	96
Pays de la région côtière du Pacifique	96

LE PROGRAMME INTERNATIONAL DE C ET P

Ce document porte sur les plans d'action généraux du Programme international de C et P. Il est axé sur la gestion et les interventions.

C et P a de nombreuses activités internationales prévues dans son mandat ou en soutien du mandat général du Ministère.

Les membres du Comité de gestion de C et P doivent relever continuellement un certain nombre de défis fondamentaux. En voici quelques-uns :

- Comment ces actions internationales s'emboîtent-elles?
- Quelles sont les questions internationales essentielles pour C et P, et pourquoi le sont-elles?
- Comment ces activités internationales contribuent-elles aux programmes de C et P?
- Quels sont les secteurs d'activités d'intérêt prioritaire?
- Quels forums se prêtent le mieux à ces activités?

Ce document est le produit de décisions prises par le Comité de gestion de C et P, décisions qui visent à assurer la gestion des activités internationales dans la perspective du Comité de gestion. À cette fin, un premier jeu de documents a été élaboré. Les questions suivantes ont été abordées :

- La vision
- Les directions stratégiques
- Le cadre de gestion
- Les questions essentielles.

Ces documents de planification forment une brochure complète en soi qui est publiée séparément. Ils indiquent que 17 domaines ou questions d'intérêt prioritaire (regroupées en huit thèmes) constituent les articles principaux qui figurent au programme international de C et P.

Pour chaque question ou article figurant dans le programme, un membre du Comité de gestion de C et P est responsable de l'élaboration d'un plan d'affaires qu'il doit soumettre selon une présentation déterminée.

L'Annexe A donne la liste des gestionnaires responsables au regard de la liste des articles choisis.

Des précis ou aperçus des forums essentiels et un plan d'action relatif aux activités internationales du SMA ont également été préparés afin de faciliter la tâche du Comité de gestion de C et P qui doit suivre le programme international.

Conformément à ces décisions, le présent document est structuré en trois parties :

- Aperçus des forums multilatéraux et intergouvernementaux essentiels;
- Programme international et plan d'action du SMA de C et P;
- Plans d'affaires des questions prioritaires.

ANNEXE A

MEMBRES DU COMITÉ DE GESTION DE C ET P QUI SONT RESPONSABLES DES ARTICLES FIGURANT AU PROGRAMME

ARTICLES AU PROGRAMME	GESTIONNAIRES RESPONSABLES	RESPONSABILITÉ
IMPUTABILITÉ ENVIRONNEMENTALE		
État de l'environnement	M. A. Clarke	DG AC SCF
Évaluations environnementales	M. P. Higgins	DG AC DGPE
INTERDÉPENDANCES ENVIRONNEMENT		
Développement durable	M. A. Clarke	DG AC DGE
Énergie pour demain	M. B. Burns	DGR Ouest et Pacifique
PATRIMOINE MONDIAL		
Climat - changements atmosphériques	M. D. Davis	DG AC DGE
Ressources marines	M. J. Vollmershausen	DGR Atlantique
LUTTE CONTRE LA POLLUTION		
Gestion des déchets	M. P. Higgins	DG AC DGPE
Accidents - substances chimiques dangereuses	M. P. Higgins	DG AC DGPE
Gestion des substances chimiques	M. P. Higgins	DG AC DGPE
Pollution de l'air	M. P. Higgins	DG AC DGPE
GESTION DES RESSOURCES		
Faune	M. A. Clarke	DG AC SCF
Ressources en eau - écosystèmes aquatiques	M. D. Davis	DG AC DGE
Écosystèmes boréaux	M. B. Burns	DGR Ouest et Nord
SOMMETS		
Francophonie	M. J.P. Gauthier	DGR Québec
Commonwealth	M. E. Anthony	DGR Pacifique et Yukon
QUESTIONS MULTILATÉRALES RÉGIONALES		
États côtiers du Pacifique	M. E. Anthony	DGR Pacifique et Yukon
RELATIONS CANADA/É.-U.		
Grands Lacs	M. D. Edgar	DGR Ontario
APERÇUS DES FORUMS MULTILATÉRAUX INTERGOUVERNEMENTAUX		
PNUE-OCDE-CEE	M. J. Maxwell	Directeur, Politique
PROGRAMME INTERNATIONAL DU SMA DE C ET P	M. J. Maxwell	Directeur, Politique

LE PROGRAMME INTERNATIONAL DE C ET P

APERÇUS DES PRINCIPAUX FORUMS MULTILATÉRAUX ET INTERGOUVERNEMENTAUX

- PNUE

- OCDE

- CEE

APERÇUS DES PRINCIPAUX FORUMS MULTILATÉRAUX ET INTERGOUVERNEMENTAUX

En vue des obligations et intérêts internationaux du Canada, trois principaux organismes sont le foyer de la plupart des activités du Ministère en général et de C et P en particulier. Ce sont :

- Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE)
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
- Commission économique pour l'Europe (CEE).

Il existe aussi d'autres forums multilatéraux (intergouvernementaux ou non) auxquels C et P participe, mais les trois forums mentionnés ont nettement priorité. Compte tenu de leur complexité, il est nécessaire de tracer un aperçu des activités de chacun d'eux.

Les trois aperçus sont présentés de façon à montrer la participation de C et P ainsi que les mesures avancées au regard des 17 domaines d'intérêt prioritaire qui constituent le Programme international de C et P.

Les intérêts stratégiques du Canada changent selon celui des trois organismes qui est considéré. Cependant, l'objectif global d'assurer un environnement mondial sain vaut dans le cas des trois organismes. Le fait que le Canada et d'autres États industriels participent aux trois forums facilite la tâche de rationnaliser les activités pour permettre l'atteinte d'intérêts distincts à partir des différents moyens propres aux ressources de chacun des organismes.

Les activités dans le cadre du PNUE empruntent deux axes :

- la protection contre les menaces qui pèsent sur la biosphère mondiale;
- le soutien aux États en voie de développement afin de régler leurs problèmes écologiques immédiats et ceux qu'ils partagent avec la communauté internationale.

Par ailleurs, l'OCDE est un forum d'États industriels aux économies avancées et qui veulent s'entraider afin d'énoncer des politiques élaborées pour contrer des problèmes particuliers à ces États. Dans le domaine de l'environnement, l'OCDE se concentre sur différentes questions comme celles-ci :

rapports entre l'économie et l'environnement;
gestion des produits chimiques;
gestion des déchets.

La CEE offre au Canada et à C et P l'occasion d'une collaboration ainsi que celle de s'attaquer à une importante gamme de questions d'ordre environnemental. La CEE était le principal forum pour l'obtention d'un accord sur le transport à distance des polluants atmosphériques. La CEE renforce les efforts du Canada dans le domaine des pluies acides et demeure un important foyer d'activités de C et P. D'autres questions gagnent en importance à la CEE qui permettront à C et P d'élargir sa participation par l'intermédiaire du groupe nouvellement mandaté des conseillers supérieurs sur l'environnement et les problèmes d'eau (SAEWP).

PARTIE I - LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (PNUE)

PARTIE I - LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (PNUE)

INTRODUCTION

Le PNUE intéresse décidément le Canada, notamment le ministère de l'Environnement et C et P.

. Il facilite la collaboration avec les pays industrialisés et les pays en voie de développement dans les matières environnementales d'importance mondiale, régionale ou nationale.

. Il constitue la voie d'échanges multilatéraux la plus large possible, via le programme environnemental à l'échelle des Nations Unies, pour l'élaboration de stratégies mondiales de gestion de l'environnement mondial.

. Il offre aux pays industrialisés des voies de collaboration avec les pays en voie de développement par lesquelles combattre les problèmes qui affligent le Tiers-Monde, notamment le déboisement et la dégradation des terres.

LE PROGRAMME DE C ET P

Surveillance de l'état de l'environnement

- Rester en liaison avec le service qui s'occupe de la rédaction des rapports périodiques sur l'environnement mondial ainsi que des rapports spéciaux sur des questions écologiques d'importance croissante de façon à ce que les échanges de renseignements et d'expérience puissent bénéficier à la fois au PNUE et au système canadien de surveillance de l'état de l'environnement.

- Participer à l'élaboration des rapports du PNUE sur les déchets municipaux et la situation sur le plan écologique de l'Arctique, prévus pour 1991.

- Commencer de participer aux démarches du PNUE pour aider plusieurs pays en développement dans la rédaction de rapports nationaux sur l'état de l'environnement.

Évaluations des incidences environnementales

- Accroître la participation de C et P dans le programme conjoint de l'OMM-PNUE du système mondial de surveillance continue de l'environnement (GEMS-Eau), en ce qui a trait à l'évaluation de la qualité de l'eau dans le monde.

- Fournir le savoir-faire ainsi que d'autres formes de soutien à des projets d'amélioration et d'harmonisation des mesures à caractère écologique.

- Collaborer à la base de données sur les ressources mondiales du PNUE en fournissant un savoir-faire; en particulier, participer à la détermination du croisement du réseau nord-américain au Canada.

- Contribuer au programme PNUE d'aide aux pays en développement en offrant notre savoir-faire en technologie des systèmes d'information géographique.

- Continuer d'appuyer les activités du PNUE relativement à INFOTERRA (SIR) ainsi qu'au registre international des substances chimiques potentiellement toxiques (RISCPT) afin de recueillir et de diffuser des renseignements scientifiques et techniques qui améliorent l'évaluation et la gestion du milieu.

Développement durable

- Entretenir des rapports avec l'organe du PNUE responsable de donner suite à des mesures internationales relatives au rapport de la Commission Brundtland ainsi que sur la perspective de l'environnement jusqu'à l'an 2000 et au delà, ceci de façon à ce que C et P adopte des mesures appropriées et efficaces.

- Formuler des propositions précises en vue d'une collaboration avec le PNUE dans son plan d'assistance aux pays en développement pour l'intégration de considérations écologiques dans la planification de leur développement économique, dans l'optique d'un développement durable.

- Explorer les formes possibles de collaboration avec le PNUE dans son programme de sensibilisation à l'environnement qui comprend notamment un volet de formation des citoyens des pays en développement dans différents secteurs de gestion des ressources naturelles et du milieu; envisager aussi la collaboration dans le sous-programme d'information publique, et développer des programmes de communication afin de traiter de questions jugées prioritaires.

- Coopérer avec les ONG, les médias et les groupes d'extension des services afin de faire comprendre et faire accepter la nécessité du développement durable.

- Collaborer à faire accepter l'application de la deuxième stratégie mondiale de la conservation de l'ONU-FMCN.

- Seconder les efforts d'aide du PNUE-FMCN pour la préparation de stratégies nationales de conservation.

Énergie

- Créer et cultiver des liens avec les équipes du programme d'étude du PNUE sur les répercussions écologiques des systèmes d'énergie ainsi que sur les activités du PNUE orientées vers le soutien des pays en développement pour intégrer des considérations d'ordre écologique dans les politiques, la planification et le développement énergétique nationaux.

Climat - Évolution climatique

- Maintenir notre participation, avec la collaboration du SEA:

  . dans le suivi accordé à la Convention de Vienne et au Protocole de Montréal sur la protection de la couche d'ozone, une initiative du PNUE;

  . dans les travaux du groupe intergouvernemental d'évolution du climat (IPCC) pour l'élaboration d'une convention-cadre sur l'évolution du climat, une entreprise conjointe d'OMM-PNUE;

  . dans les travaux du programme d'étude des répercussions climatiques mondiales (WCIP), une initiative conjointe du PNUE et de l'OMM.

Ressources marines

- Poursuivre les travaux associés à l'application par le Canada des lignes directrices de Montréal parrainées par le PNUE sur la protection de l'environnement marin contre la pollution de sources terrestres.

- Établir une liaison avec certaines régions du programme des mers régionales du PNUE, de manière à soutenir les efforts visant à l'amélioration de la gestion des régions côtières.

- Établir et garder des rapports avec l'initiative dirigée par le PNUE de développer un programme coordonné à l'échelle mondiale de surveillance de la qualité des milieux marins et côtiers (avec les activités à l'échelle de l' ONU, de la COI, de l'OMS, de l'OMM, de l'OMI et de l'IAEA).

- Garder des rapports avec le groupe d'experts sur les aspects scientifiques de la pollution marine (coparrainé par le PNUE, avec l'OMI, la FAO, l'UNESCO, l'IAEA et l'ONU).

Gestion des déchets

- Participer au suivi donné à l'adoption de la Convention de Basel sur le contrôle des mouvements transfrontières des déchets dangereux.

- Contribuer aux mesures d'application internationale par l'adhésion à des groupes de travail techniques et juridiques et par la fourniture d'un savoir-faire afin d'aider les nations en développement dans l'application de la Convention de Basel.

Accidents - Substances chimiques dangereuses

- Participer au développement et à l'application du programme APELL du PNUE (sensibilité et préparation aux urgences au niveau local).

- Se joindre au réseau d'organisations et d'experts en voie de se constituer afin de faciliter l'échange de renseignements et de technologie en matière de prévention des accidents industriels et afin de pouvoir fournir une assistance en cas d'urgence.

- Présenter notre position au PNUE relativement à une décision prise à la 15e séance du conseil d'administration afin d'évaluer dans quelle mesure un centre des Nations unies destiné à fournir une assistance en cas d'urgence en matière d'environnement, serait utile et, le cas échéant, quels seraient les objectifs, la portée et les fonctions possibles du centre.

Gestion des produits chimiques

- Participer aux activités qui découlent de l'adoption à la 15e séance du conseil d'administration du PNUE, de l'incorporation du principe de consentement éclairé à priori dans les lignes directrices de Londres pour l'échange de renseignements sur les produits chimiques dans le commerce international (cela conduit à la mise en vigueur de la surveillance prévue dans les lignes directrices et à la considération de la création d'une éventuelle convention).

- Collaborer avec le PNUE au renforcement des moyens du registre international des substances chimiques potentiellement toxiques (RISPT) afin d'assurer les moyens d'accomplir son mandat élargi d'assistance aux nations en développement et afin de répondre à de nouvelles demandes associées à la Convention de Basel et aux lignes directrices de Londres.

- Collaborer avec Santé et Bien-être social dans le programme international sur la sécurité des substances chimiques de l'OMS/OIT/PNUE.

Pollution de l'air

- Rester en liaison avec le SEA pour les opérations du réseau de surveillance de la pollution atmosphérique de fond (BAPMoN) de l'OMM-PNUE.

- Continuer de participer aux forums de l'ONU associés aux activités de lutte contre les polluants atmosphériques.

Faune

- Participer à l'élaboration, autorisée lors de la 15e séance du conseil d'administration du PNUE, d'un instrument juridique international pour la diversité biologique de la planète (sans que soient nécessairement supplantés les accords existants).

- Penser à être les hôtes d'au moins une rencontre de travail de groupes d'experts.

- Maintenir notre participation aux conventions qui ont un rapport avec le PNUE, notamment CITES et sur les terres humides.

- Poursuivre l'examen de la conduite des conventions auxquelles le Canada n'est pas partie prenante comme celle de la convention relative à la conservation d'espèces migratrices de faune sauvage.

- Lorsque c'est opportun, collaborer aux activités du PNUE qui assurent la formation et le soutien aux pays en développement dans la gestion de la faune.

Ressources en eau - Écosystèmes aquatiques

- Tel que noté dans la section des évaluations environnementales, poursuivre le travail associé au programme de surveillance de la qualité de l'eau (GEMS-EAU) du PNUE-OMS afin d'accroître le leadership canadien et la coordination dans un programme revitalisé qui livrera des données sur les tendances mondiales relatives aux pluies toxiques, aux pluies acides et aux répercussions des changements climatiques sur la qualité de l'eau.

- Collaborer avec le PNUE à des programmes multidisciplinaires de gestion écologique des réseaux aquatiques internationaux.

- Collaborer aux travaux de soutien des pays en développement afin de renforcer les moyens gouvernementaux dont disposent ces nations pour fournir, protéger et gérer l'eau potable ainsi qu'assurer des mesures sanitaires de manière durable.

Écosystèmes boréaux

- Garder des liens avec les systèmes de l'ONU et du PNUE responsables de la cueillette de données écologiques à l'échelle mondiale qui ont une signification pour les écosystèmes polaires boréaux. Le PNUE déposera un rapport en 1991 sur la situation écologique dans l'Arctique.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS

Préparatifs de la Conférence 1992 de l'ONU sur l'environnement et le développement

- Conférence régionale ONU-CEE portant sur les mesures relatives au patrimoine mondial; Bergen, 8 au 16 mai 1990.

- Première rencontre du comité préparatoire (PREPCOM) (provisoirement, Naïrobi en juin 1990).

- Deuxième, troisième et quatrième rencontre du PREPCOM (lieux et dates exacts à déterminer).

- Conférence de l'ONU sur l'environnement et le développement (le Brésil est proposé, la durée serait de deux semaines et la réunion coïnciderait avec la journée mondiale de l'environnement, soit le 5 juin 1992).

Séances du Conseil d'administration du PNUE

- Séance spéciale, juin 1990 (3 jours) à Naïrobi; cela coïnciderait avec la première rencontre du PREPCOM car il est prévu que le conseil d'administration du PNUE, qui est ouvert à tous, sera désigné à titre de comité préparatoire de la Conférence de 1992.

- Seizième séance, Naïrobi 1991.

Rencontres tenues dans le cadre des initiatives associées au PNUE

- États participant au Protocole de Montréal
  Londres, mai 1990.

- Experts sur les substances chimiques dans le commerce international
  Europe, février 1990.

- Experts sur la diversité biologique
  (il reste à déterminer les endroits pour les rencontres de novembre 1989 et mars 1990; le Canada pourrait être l'hôte de la rencontre de mars 1990).

- Différentes rencontres de groupes de travail du groupe intergouvernemental d'évolution du climat, avec dépôt des rapports provisoires prévus pour octobre 1990 au plus tard.

PARTIE II - ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)

PARTIE II - ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)

INTRODUCTION

Le Comité de l'environnement de l'OCDE offre aux pays industrialisés la possibilité d'étudier, de mettre au point et de coordonner des stratégies et des politiques relativement aux problèmes environnementaux qui leur sont communs.

Les questions prioritaires au programme de 1990 touchent des domaines dans lesquels les membres de l'OCDE ont des intérêts particuliers et où leurs ressources réunies peuvent être un important atout. Le programme de 1990 s'articulera sur les points suivants : économie du développement durable, liens entre l'environnement et l'économie, changements climatiques, lutte contre la pollution due aux produits chimiques, coopération avec les pays en voie de développement, réduction de la production de déchets et technologies non polluantes.

LE PROGRAMME DE C ET P

Surveillance de l'état de l'environnement

- C et P continuera de soutenir la participation du Ministère au groupe d'étude de l'état de l'environnement dont le travail en 1990 consistera avant tout à terminer le troisième rapport sur l'état de l'environnement dans les pays membres de l'OCDE. Dans ce rapport, on fera état de ce qui s'est fait comme réalisations d'intérêt environnemental de 1977 à 1990, on passera en revue les questions qui restent à résoudre et les nouveaux problèmes qui se posent et l'on décrira les grands progrès accomplis en les mettant en relation avec les questions économiques et internationales de grande portée.

Évaluation de l'état de l'environnement

- Participer directement au travail de suivi qu'ont entrepris conjointement en 1982 le comité d'aide au développement (CAD) et le comité de l'environnement, par l'entremise du groupe spécial sur l'évaluation de l'environnement et l'aide au développement. Grâce à ce travail, on a pu formuler des recommandations que l'OCDE a adoptées en 1985 et en 1986 sur l'évaluation de l'environnement dans le cadre des projets et des programmes d'aide au développement et sur les mesures à prendre pour faciliter cette évaluation.

- En considération des observations de l'OCDE et des exigences du Canada relativement à l'aide fournie, déterminer comment C et P peut contribuer à la protection de l'environnement dans les projets d'aide à l'étranger.

Développement durable

- En collaboration avec le SPM, participer au travail du groupe d'experts en économie chargé d'étudier le programme de l'économie et de l'environnement et plus particulièrement le projet consacré à l'économie du développement durable; dans ce projet, on doit notamment étudier les politiques macro-économiques favorables au développement durable.

Énergie

- Par l'entremise du SPM, entretenir des rapports avec le groupe d'étude de l'énergie et de l'environnement et l'Agence internationale de l'énergie (AIE) de

l'OCDE, plus particulièrement au sujet du projet consacré à l'intégration des politiques énergétiques et environnementales, projet dans lequel on étudiera diverses politiques environnementales énergétiques possibles pour déterminer si elles permettent de réduire les effets délétères.

Changements climatiques et atmosphériques

- Participer au projet sur les changements climatiques dans le monde et plus particulièrement sur les causes, les effets et les solutions possibles, par l'entremise du groupe d'étude de l'énergie et de l'environnement et du groupe des experts en économie. Le travail de l'OCDE est intégré au programme de l'IPCC et porte essentiellement sur des domaines où l'OCDE a le plus de compétence, c'est-à-dire les effets socio-économiques, les relations énergie-climat et les politiques d'intervention.

Ressources marines

- Participer au groupe de gestion des ressources naturelles et plus particulièrement travailler au projet d'intégration des politiques dans lequel on étudie notamment l'intégration de considérations d'ordre environnemental à la gestion de la zone côtière.

Gestion des déchets

- Continuer de participer au travail du groupe d'étude sur la politique de la gestion des déchets et plus particulièrement au projet de gestion des déchets portant sur un système international de contrôle des déplacements transfrontaliers, sur la réduction de la production de déchets et sur diverses autres questions telles que la gestion des déchets urbains, l'incinération des déchets et la contamination des sols.

Accidents et produits chimiques dangereux

- Participer au travail en cours du groupe spécial sur les accidents mettant en jeu des substances dangereuses qui a pour tâche de promouvoir dans les pays membres l'amélioration des mesures de prévention et d'intervention.

Gestion des produits chimiques

- Continuer de participer au travail du groupe sur les produits chimiques ainsi qu'aux projets consacrés à la coopération relative aux produits chimiques actuels, aux données sur les produits chimiques, à l'évaluation des produits chimiques, à la gestion des risques liés aux produits chimiques et aux aspects environnementaux de la biotechnologie.

Pollution de l'air

- Participer au travail du groupe d'étude de la politique de gestion de l'atmosphère et au projet visant l'élaboration de stratégies, lignes directrices et politiques de la lutte contre la pollution et plus particulièrement aux stratégies relatives aux véhicules automobiles, aux polluants atmosphériques dangereux et à la pollution atmosphérique mixte.

Faune

- Entretenir des rapports avec le groupe d'experts en économie au sujet du projet consacré aux facteurs économiques faisant obstacle à la gestion éclairée de l'environnement et des ressources dans le cadre duquel on s'intéressera aux diverses approches par lesquelles on peut quantifier, en valeur monétaire, les avantages de la conservation des ressources naturelles et des terres humides.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS

- 1989 : 48e et 49e réunions du Comité de l'environnement.
- 1989 : Publication des Données de l'OCDE sur l'environnement : Compendium.
- 1990 : 50e réunion du Comité de l'environnement, 20e anniversaire du Comité de l'environnement.
- 1990 : Atelier de travail de l'OCDE sur la préparation aux interventions d'urgence organisé conjointement par le Canada et les États-Unis.
- 1990 : Atelier de révision générale du programme des produits chimiques actuels.
- 1991 : Rencontre ministérielle du Comité de l'environnement.
- 1991 : Publication de l'État de l'environnement, Rapport de l'OCDE.
- 1991 : Publication du rapport de gestion de la zone côtière.

PARTIE III - COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE (CEE) DES NATIONS UNIES

PARTIE III - COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE (CEE) DES NATIONS UNIES

INTRODUCTION

La Commission économique pour l'Europe (CEE) fait partie du Conseil économique et social des Nations Unies. Le Conseil est un organisme constitué de grandes commissions régionales pour l'Europe, l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie, etc. Le Canada est un membre autorisé de la CEE. Les Commissions ont pour mission de promouvoir la coopération régionale dans les domaines ressortissant au mandat du Conseil et notamment dans celui de l'environnement.

Le Canada participe aux travaux de deux des grands comités de la CEE et fait partie de plusieurs groupes de travail sur les polluants atmosphériques et les eaux. En 1989, le ME a commencé à travailler avec le nouveau Groupe de conseillers supérieurs au gouvernement de la CEE concernant les problèmes environnementaux et les eaux (SAEWP), récemment créé par la fusion de deux groupes plus anciens. Le groupe aura aussi des activités de coopération touchant tout un ensemble de questions d'ordre environnemental du même genre que celles auxquelles s'intéresse l'OCDE, mais dans l'axe Est-Ouest et dans le cadre du programme environnemental applicable à l'ensemble des Nations Unies. Au cours des dix dernières années, la participation du Canada à la CEE a surtout porté sur les questions de TADPA.

LE PROGRAMME DE C ET P

Surveillance de l'état de l'environnement

- Bien qu'il ne se fasse actuellement rien de particulier au niveau de la CEE relativement à la surveillance de l'environnement, C et P doit, comme par le passé, entretenir des rapports pour faire valoir son approche en matière de surveillance de l'environnement au sein de la CEE et des Nations Unies en général.

Évaluation des incidences environnementales

- Participer directement, en collaboration avec le BFEE, au travail du groupe spécial chargé de préparer la version préliminaire d'une entente-cadre sur l'évaluation des incidences environnementales dans un contexte transfrontalier. Cette entente-cadre pourrait être signée en 1990 en Finlande.

- Aider le BFEE à poursuivre le travail du groupe d'étude sur l'examen des évaluations des incidences environnementales (le Canada ouvre la voie dans ce domaine).

- Participer au groupe d'étude sur les méthodes et techniques de prévision des incidences environnementales.

Développement durable

- Participer à l'étude du développement économique durable en se joignant à un groupe de travail réunissant le SAEWP et les conseillers supérieurs en économie chargés d'examiner l'environnement et l'économie comme le recommande la CEE afin de poursuivre le travail de la Commission Brundtland.

- Assurer une représentation et, en collaboration avec le SPM et les Affaires extérieures, participer aux rencontres préparatoires de la conférence régionale de la CEE sur la concertation pour l'avenir devant avoir lieu à Bergen en 1990.

- Participer à l'évaluation de la mise en oeuvre de la stratégie régionale de la CEE visant la protection de l'environnement et l'exploitation rationnelle des richesses naturelles. Les résultats de ces travaux seront étudiés à la quatrième assemblée du SAEWP en 1991.

- Déterminer s'il est opportun pour C et P de participer au comité des conseillers supérieurs en économie.

Énergie

- Le travail qui se fait dans ce domaine prend la forme d'activités relatives au développement durable.

Changements climatiques et atmosphériques et pollution de l'air

- Continuer de participer aux activités réalisées sur le transport à distance des polluants atmosphériques (TADPA). Continuer à participer activement aux activités du TADPA en travaillant avec divers groupes pour étudier notamment les questions suivantes :

  Pollution de l'air;

  Traitement des gaz de carneau, combustion à faibles rejets, utilisation des sous-produits et normes et mesures incitatives dans la réglementation;

  Stratégies de lutte;

  COV.

Ressources marines

- La CEE n'a actuellement rien entrepris qui soit d'un intérêt primordial pour C et P.

Gestion des déchets

- Suivre les activités de la CEE pour déterminer dans quelle mesure elles complètent ou doublent celles qu'on prévoit pour l'OCDE et le PNUE dans les plans de travail du SAEWP sur la gestion des déchets et, au besoin, travailler à promouvoir la position du Canada.

Accidents, produits chimiques dangereux

- Entretenir des rapports avec les parties concernées au sujet de la mise en oeuvre de la réglementation élaborée par le groupe d'experts de la CEE sur le transport des marchandises dangereuses et, au besoin, participer aux délibérations.

Gestion des produits chimiques

- Dans ce domaine, le programme de travail de la CEE présente pour l'instant un intérêt limité pour C et P.

Faune

- Déterminer s'il y a lieu que C et P participe aux consultations en cours visant à mettre à jour les listes d'espèces menacées de disparition.

- Déterminer si C et P aurait avantage à participer au groupe de travail sur les relations entre les activités économiques et la conservation de la flore, de la faune et des habitats.

Ressources en eau et écosystèmes aquatiques

- Continuer de participer activement au travail du groupe des eaux du SAEWP.

- Participer à la réunion spéciale pour l'élaboration finale d'un code de conduite dans les cas de pollution accidentelle transfrontalière des eaux intérieures.

- Participer au nouveau groupe de travail sur les pollueurs et leurs responsabilités en matière de pollution transfrontalière des eaux.

- En 1991, organiser avec la Norvège un séminaire sur l'approche des écosystèmes appliquée à la gestion des eaux.

- Déterminer s'il y a lieu de participer au nouveau projet sur l'établissement d'objectifs de qualité des eaux.

Écosystèmes boréaux

- Il ne se fait aucun travail d'intérêt pour C et P dans ce domaine au niveau de la CEE.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS

- Mai 1990, Bergen : le Premier ministre a demandé au Ministre de diriger la participation canadienne. Conférence régionale de la CEE sur la concertation pour l'avenir (ONU).

- Novembre 1989, É.-U. : rencontre d'experts sur l'économie du développement durable (préparation à la conférence de Bergen de 1990).

- Décembre 1989, Pays-Bas : groupe spécial chargé de préparer une entente-cadre sur l'évaluation des incidences environnementales dans un contexte transfrontalier.

- Novembre 1990, Sofia : conférence sur la sécurité et la coopération en Europe en matière d'environnement.

- 1990, Finlande : rencontre spéciale de la CEE en vue de la signature de l'entente-cadre sur l'évaluation des incidences environnementales.

- 1991, Norvège : séminaire sur l'approche des écosystèmes appliquée à la gestion des eaux.

- Mai 1990, Munich : séminaire sur la gestion des déchets et des eaux.

- 1991, Yougoslavie : séminaire sur les technologies permettant de réduire les rejets de sources fixes.

PROGRAMME INTERNATIONAL DE C ET P

PROGRAMME INTERNATIONAL - PLAN D'ACTION DU SMA DE C ET P

LE PROGRAMME INTERNATIONAL DE C ET P

SOUS-MINISTRE ADJOINT

Contexte

Le programme international du Sous-ministre adjoint (SMA) de C et P est destiné à appuyer directement l'objectif d'élaboration d'une vision stratégique commune pour les activités internationales de C et P. Le programme international du SMA est par ailleurs essentiel à l'établissement d'un plan d'action intégré pour ces activités.

Le programme international du SMA tient compte de cinq facteurs: les priorités du gouvernement, les objectifs du Ministre et du Ministère, le besoin d'orchestrer les activités internationales de C et P au niveau du SMA, les contraintes et les attentes.

On estime que le SMA pourra consacrer entre 5 % et 10 % de son temps aux activités internationales au cours des années à venir. Ce pourcentage équivaut à entre 15 et 30 jours par année, assez pour 10 activités ou moins.

Le programme international sera formulé chaque année. Des objectifs spécifiques et des propositions de programme seront développés pour la première année et une esquisse du programme présenté pour l'année suivante. Les propositions et l'esquisse seront présentées dans un cadre de quatre ans. Le Plan de 1989 couvrira les années 1989 à 1992.

Genre d'activités

Les activités seront de deux ordres.

Secteur/question

Les secteurs correspondront aux trois grands champs d'activité de C&P: les eaux, la faune et la protection. Les questions correspondront à des préoccupations précises.

Tribune/organisme

Le type de tribune (c'est-à-dire multilatérale ou bilatérale) déterminera la nature de la participation aux activités internationales du SMA ainsi que leur importance.

Champs d'activités

Six champs ont été retenus:

- présider les délégations,
- promouvoir (défendre) la position du Ministère et de C et P,
- représenter,
- négocier,
- prononcer des allocutions,
- appuyer les représentants de C et P, du Ministère, du Ministre.

APERÇU DU PROGRAMME INTERNATIONAL DU SMA DE C ET P

	1989	1990	1991	1992
SECTEUR-QUESTION				
A: PROTECTION				
Ozone	PNUE	PNUE		PNUE
Industries		GLOBE 90		
Déchets	OCDE/ONU		OCDE	
Évaluation environnementale		CEE	CEE	
B: SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE				
Développement durable	PNUE		PNUE	PNUE
Faune	CITES		CITES	
C: DIRECTION GÉNÉRALE DES EAUX INTÉRIEURES				
Eaux	ONU/ECOSOC			ONU/ECOSC
Eaux	CEE			CEE
TRIBUNE-ORGANISME				
A: RELATIONS MULTILATÉRALES				
FRANCOPHONIE	MINISTRE			
COMMONWEALTH		MINISTRE		
OCDE (MINISTRES)			MINISTRE	
CONSEIL DU PNUE	MINISTRE		MINISTRE	
B: RELATIONS BILATÉRALES				
ÉTATS-UNIS				
Protection	EPA	EPA	EPA	EPA
Eaux	EPA	CMI	EPA	EQEGL
Faune		Canards Ill.		CFRNAN
AMÉRIQUE LATINE	Protocole Brésil			Protocole Mexique
FRANCE	CMS		CMS	

Objectifs

Objectifs globaux 1989-1992

Pour 1989 et les six premiers mois de 1990, l'objectif premier des activités internationales du SMA sera de s'assurer, dans le cadre du mandat de C et P, que C et P est bien préparé à appuyer sa propre participation et celle du Ministre dans les grandes activités internationales qui auront lieu en 1990, 1991 et 1992.

Objectifs 1989

Les priorités et les objectifs précis pour 1989 sont:

a) établir des rapports efficaces avec les nouveaux représentants de l'EPA américaine en ce qui touche aux eaux et à la protection de l'environnement;

b) traiter les dossiers déjà ouverts tel le protocole d'entente avec le Brésil;

c) entreprendre des activités multilatérales qui réunissent plusieurs gouvernements, telles celles d'ECOSOC et du PNUE concernant le développement durable, et des activités multilatérales non gouvernementales, par la voie du Service canadien de la faune et CITES.

d) assurer que C et P rencontre ses engagements internationaux relatifs aux questions de l'ozone, les déchets, CO_2, COV et NOx.

Stratégies

1989-1992: S'occuper de toutes les activités et tribunes d'importance pour C et P.

1989: Se concentrer sur les relations bilatérales (objectifs a et b) et entreprendre les activités multilatérales dans un secteur nouveau ou qui rapportera le plus d'avantages (objectifs c et d).

Programme

Programme proposé pour 1989

En 1989, il est proposé que le SMA de C et P participe à sept activités internationales identifiées à l'annexe. De plus, un appui sera fourni pour des dossiers précis comme celui des déchets (OCDE ou ONU) et la participation du Ministre aux travaux du PNUE et du sommet de Dakar.

Activités	Participation
4 gouvernementales bilatérales	présider les délégations ou les négociations
1 non gouvernementale multilatérale	présider la délégation;
2 gouvernementales multilatérales	représenter, promouvoir, défendre;
autre	appuyer la participation de C et P et du Ministre

Esquisse du programme pour 1990

Le programme de 1990 continuera d'être centré sur le renforcement des rapports bilatéraux avec les États-Unis. Des activités seront entreprises sur la tribune de la CEE. Un discours sera prononcé devant l'organisme Canards Illimités et on établira des liens plus étroits avec la CMI. La conférence Globe 90 offrira l'occasion de promouvoir les activités de recherche-développement de C et P.

ANNEXE DE LA PAGE 3 DU PROGRAMME INTERNATIONAL DU SMA
(mise à jour le 1er mars 1989)

OZONE/PNUE/RÉCHAUFFEMENT DE LA TERRE

Gérer la participation aux questions concernant la couche d'ozone et la réglementation du réchauffement

ENTREPRISES/GLOBE 90

Assister à Globe 90. Présider la délégation de C et P en vue de promouvoir la R-D.

DECHETS/OCDE/PNUE

Gérer la participation de C et P et peut-être assister à une réunion de niveau SMA.

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE/COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE (CEE)

Présider la délégation de C et P à une réunion de la CEE au niveau SMA.

DÉVELOPPEMENT DURABLE/PNUE

À déterminer précisément. Assister probablement à une réunion ou une conférence.

FAUNE/CITES

Présider la délégation canadienne à Lausanne (oct. 89) pour la réunion bisannuelle.

EAUX/CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES (ECOSOC)/CEE

Participer à une réunion de l'ONU ou de la CEE pour examiner les programmes relatifs aux eaux.

FRANCOPHONIE/MINISTRE

Gérer les activités à l'appui du Ministre/du Premier ministre au sommet de Dakar.

COMMONWEALTH/MINISTRE

Appuyer le Ministre/Premier ministre lors du sommet du Commonwealth.

OCDE/MINISTRE

Assister à la réunion quinquennale ministérielle du Comité de l'environnement.

CONSEIL PNUE/MINISTRE

Appuyer la participation d'Environnement Canada et du Ministre. Assister à une réunion.

ÉTATS-UNIS/ENVIRONMENTAL PROTECTION AGENCY (EPA)

Visite aux nouveaux représentants de l'EPA et leur organiser une visite importante.

EAUX/COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE (CMI)

Établir des relations directes dans le contexte de la politique canadienne des eaux.

EAUX/ENTENTE SUR LA QUALITÉ DES EAUX DES GRANDS LACS (EQEGL)

Établir des liens étroits avec les représentants américains, en gardant à l'esprit le plan du Saint-Laurent.

FAUNE/CANARDS ILLIMITÉS

Prononcer un discours devant cet organisme non gouvernemental afin de faire le point sur le progrès et l'avenir du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS).

FAUNE/CONFÉRENCE SUR LA FAUNE ET LES RICHESSES NATURELLES DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Prononcer un discours à la conférence portant sur les avantages du PNAGS.

BRÉSIL/PROTOCOLE D'ENTENTE

Présider la première réunion du groupe de travail.

MEXIQUE/PROTOCOLE D'ENTENTE

Rendre visite aux responsables mexicains de la faune afin d'étudier le protocole.

FRANCE/COMMISSION MIXTE SCIENTIFIQUE (CMS)

Présider une délégation scientifique pour lancer des projets conjoints de R-D.
Assister à la prochaine réunion de la Commission.

PROGRAMME INTERNATIONAL DE C ET P

PLANS D'AFFAIRES PAR QUESTION

PROGRAMME INTERNATIONAL DE C ET P

IMPUTABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

S U R V E I L L A N C E D E L ' É T A T D E L ' E N V I R O N N E M E N T

Section A

J U S T I F I C A T I O N

ÉNONCÉ DE LA QUESTION

C et P a le mandat pour Environnement Canada de la gestion générale de l'établissement et l'entretien d'un système de surveillance de l'état de l'environnement. Étant donné que le Canada est parmi les premiers pays du monde en matière de surveillance de l'environnement et qu'il fait partie d'organisations internationales, il lui incombe de prendre l'initiative dans la recherche de solutions aux problèmes environnementaux mondiaux et multilatéraux en partageant les connaissances et les compétences qu'il a acquises. En participant à des forums internationaux, le Canada pourra aussi profiter de l'expérience des autres pays.

OBJECTIFS DE C ET P

- Améliorer la surveillance de l'environnement par l'établissement d'un système comme il est prévu en vertu du Cadre de la politique fédérale sur la qualité de l'environnement.
- Assurer un leadership national et international en matière de surveillance de l'environnement et veiller à ce que celle-ci serve les intérêts de tous, tant sur le plan national qu'international.

STRATÉGIE ET ORIENTATION

- Établir un système qui permette d'obtenir des renseignements de haute qualité et faisant autorité sur les conditions et les tendances en matière de qualité de l'environnement et sur les richesses naturelles du Canada.
- Veiller à ce que ce système soit compatible avec les systèmes d'information internationaux comme le Système mondial de surveillance continue de l'environnement des Nations Unies et le système d'information sur les ressources et sur l'environnement (SIREN) de l'OCDE et s'assurer qu'il y est relié.
- Établir des rapports de collaboration internationaux en vue de faire avancer la recherche en matière de surveillance de l'environnement et de mettre en application les résultats obtenus, plus particulièrement en ce qui a trait aux questions d'importance nationale et mondiale.
- Partager les résultats des travaux de recherche et de développement réalisés au Canada sur l'amélioration des méthodes et des techniques de surveillance de l'environnement et veiller à ce que le Canada profite des innovations réalisées par les autres pays et par les organismes internationaux.
- Contribuer à la surveillance internationale en fournissant des données et des services d'experts sur l'environnement canadien.
- Promouvoir l'organisation d'une conférence internationale sur la surveillance de l'environnement.

CONTRIBUTIONS AU PROGRAMME

- Répondre aux demandes des autres pays, spécialement ceux de l'OCDE et de la CEE, en fournissant des données sur l'environnement canadien; préparer des textes pour les rapports internationaux (p. ex., les rapports de l'OCDE).
- Fournir aide et conseils pour la constitution de banques de données environnementales en tirant profit de la technologie et des applications acquises au Canada grâce au SIG (p. ex., PNUE et FAO).
- Partager avec la communauté internationale les connaissances et les compétences acquises dans la recherche et l'étude de méthodes de surveillance de l'environnement (p. ex., l'analyse intersectorielle).
- Assurer la participation canadienne à la surveillance mondiale de l'environnement en préparant un rapport sur l'état de l'environnement canadien (1991) et en fournissant divers autres services.
- Présenter les résultats de la recherche réalisée au Canada en ce qui concerne la surveillance de l'état de l'environnement et faire part des progrès accomplis aux forums internationaux.

Section B

L I A I S O N S

ACTIVITÉS INTÉRIEURES

- Pour des fins de surveillance, constituer une base d'information comportant notamment des indicateurs de l'état de l'environnement.
- Chercher et mettre au point de nouvelles méthodes, techniques, approches et procédures en vue d'améliorer la surveillance de l'environnement.
- Produire des rapports sur l'état de l'environnement au Canada.
- Faire connaître sur le plan national et international les progrès et les innovations réalisés au Canada en matière de surveillance de l'environnement.

FORUMS ET ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

- **OCDE :** Rencontres du groupe de travail de l'OCDE concernant la contribution du Canada au rapport sur l'état de l'environnement de 1991, le compendium de données sur l'environnement de 1989 et le système d'information sur l'environnement de l'OCDE; Conférence des ministres de l'Environnement organisée par l'OCDE en 1991 à Paris.

- **Rencontres bilatérales** avec des organisations internationales comme la FAO et le PNUE participant à l'élaboration du système d'information sur l'état de l'environnement (p. ex., au sujet de la constitution de banques de données sur l'environnement et de la prestation de services d'experts sur les applications du SIG dans le cadre de certains projets réalisés par la FAO et le PNUE).

- **Rencontres internationales avec l'Organisation internationale de normalisation** et le **Conseil international des unions scientifiques** au sujet de normes internationales sur les indicateurs de l'état de l'environnement et sur les systèmes de surveillance.

- **Conférences internationales** ayant trait à la surveillance de l'environnement (p. ex., évaluation et surveillance des richesses naturelles mondiales au XXI^{e} siècle;

International Symposium on Spatial Data Handling; conférence internationale d'Autocarto).

- **Autres :** Programme sur l'Homme et la Biosphère de l'UNESCO, Commission économique pour l'Europe (CEE), Commission des communautés européennes.

PLAN DE COMMUNICATIONS

- Préparer des communiqués de presse pour la publication des rapports et des compendiums de données de l'OCDE afin de rendre compte des activités de surveillance de l'environnement réalisées au Canada comme le Rapport de 1991 sur l'état de l'environnement au Canada.
- Présenter des documents canadiens sur la surveillance de l'environnement à des conférences internationales.
- Renseigner les ambassades canadiennes sur les progrès importants réalisés au Canada en recherche et en développement en matière de surveillance de l'environnement et préparer des communiqués pour diffusion internationale par l'entremise des ambassades.
- Fournir au bureau du Ministre et du Premier ministre des documents de synthèse et des textes de discours sur les activités du Canada en matière de surveillance de l'environnement pour les forums internationaux.

Section C

B E S O I N S

RESSOURCES FINANCIÈRES

Financement actuel : 15 K $ par an en F&E pour les activités internationales.

Fonds supplémentaires : Aucun besoin pour l'instant.

Fonds spéciaux : Somme additionnelle de 8 K $ par année en coûts récupérables de la FAO pour la programmation et le traitement des données sur l'environnement.
2 K $ du Secrétariat de l'OCDE pour des déplacements subventionnés ayant trait au rapport de l'OCDE sur l'état de l'environnement.

RESSOURCES HUMAINES

Niveau actuel : 0,5 année-personne par an.

Supplémentaire : Aucun besoin pour l'instant.

Formation : Aucun besoin pour l'instant.

Section D

O C C A S I O N S À E X P L O I T E R

MINISTRE

- Conférence régionale de 1990 de la Commission économique pour l'Europe (CEE) des Nations Unies.

- Profiter de la présentation du rapport sur l'état de l'environnement au Canada devant le Parlement en 1991 pour faire ressortir que la surveillance de l'environnement au Canada se situe dans un contexte mondial.

- Rencontres des ministres de l'Environnement de l'OCDE en 1991.

- Conférence mondiale de 1992 sur le développement durable.

MINISTÈRE

- La publication du Compendium de statistiques environnementales de 1989 de l'OCDE est une occasion de faire valoir les réalisations du Canada en surveillance de l'environnement.

- La présentation du rapport sur l'état de l'environnement au Canada devant le CCMRE en 1991 sera l'occasion de faire valoir l'aspect mondial de la question de l'environnement (pour le SMA).

- Conférences internationales où sont présentés les résultats des travaux de recherche menés sur la surveillance de l'environnement, sur les méthodes et les techniques employées et sur la gestion des données.

- Conférence des Nations Unies de 1992 sur le développement durable : séance consacrée à la surveillance de l'environnement (occasion pour le SMA de faire une présentation).

Section E

R É S U L T A T S E T J A L O N S

RÉSULTATS

- Le ME et C e P assument une plus grande part du leadership sur la scène internationale en matière de surveillance de l'environnement.
- Méthodes internationalement uniformisées et objectifs de qualité de l'environnement applicables à la surveillance de l'environnement.
- Amélioration à l'échelle internationale de la compatibilité des données sur l'environnement et des systèmes d'information et accession du système de surveillance de l'environnement canadien à la renommée.
- Amplification du rôle international du Canada en matière de surveillance de l'environnement.

JALONS

- 1989 : Préparation de la version préliminaire des parties à incorporer au rapport sur l'état de l'environnement de l'OCDE.

- 1989 : Publication du Compendium de données sur l'environnement de l'OCDE.

- 1989 : Préparation de cartes numérisées pour le projet de la FAO.

- 1990 : Préparation d'un questionnaire uniformisé pour les activités de surveillance de l'environnement internationales.

- 1991 : Publication du rapport sur l'état de l'environnement au Canada.

- 1991 : Publication du rapport sur l'état de l'environnement de l'OCDE.

- 1992 : Soutien de la contribution canadienne à la Conférence mondiale des Nations Unies sur le développement durable.

Section F

G E S T I O N N A I R E I M P U T A B L E E T L I A I S O N

GESTIONNAIRE IMPUTABLE

M. Anthony Clarke — Directeur général
Service canadien de la faune

LIAISON

M. John Whiting — Coordonnateur des liaisons internationales
Service canadien de la faune

PROGRAMME INTERNATIONAL DE C ET P

IMPUTABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

ÉVALUATION DES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES

Section A

JUSTIFICATION

ÉNONCÉ DE LA QUESTION

En raison du rapport Brundtland, l'évaluation des incidences environnementales, le développement durable et l'intégration de l'environnement et de l'économie sont de plus en plus acceptés dans le monde. Étant reconnu pour son leadership dans le domaine de l'évaluation des incidences environnementales, C et P se doit de promouvoir sur la scène internationale l'avancement scientifique et technique dans ce domaine en vue d'améliorer la qualité de l'environnement partout dans le monde.

OBJECTIFS DE C&P

- Travailler à l'amélioration de l'évaluation de l'état de l'environnement par la recherche et la mise au point de codes, lignes directrices, techniques et méthodes scientifiques.
- Assumer le leadership sur la scène nationale et internationale dans le domaine des sciences de l'évaluation de l'environnement de façon à ce que tous en profitent.

STRATÉGIE ET ORIENTATION DE C ET P

- Coordonner l'élaboration et la diffusion de politiques et de mécanismes ministériels de portée nationale en matière d'environnement et travailler à la recherche et au développement de méthodes et de techniques d'évaluation.
- Améliorer la compétence scientifique et technique du ME dans le domaine de l'évaluation de l'environnement.
- Améliorer les banques de données, en constituer de nouvelles et acquérir de plus en plus de compétence dans l'interprétation de l'information dans le contexte de l'évaluation de l'environnement.
- Établir des rapports internationaux propices à la recherche en évaluation de l'environnement, particulièrement en ce qui touche les questions d'intérêt national et mondial.
- Partager avec les autres pays et les organisations internationales le fruit de la recherche et du développement réalisés au Canada et veiller à ce que le Canada profite du travail fait ailleurs.
- Participer à des conférences internationales, des ateliers et des rencontres.

CONTRIBUTIONS AU PROGRAMME

- Donner suite à certaines demandes de renseignements provenant de l'étranger, notamment de l'OCDE et de la CEE.
- Fournir des services de consultation et, dans certains cas, de l'aide pour les banques de données internationales sur l'évaluation de l'environnement.
- Déléguer, au besoin, des hauts fonctionnaires pour améliorer la contribution scientifique.
- Partager en temps opportun les connaissances et l'expérience acquises en évaluation de l'environnement en les présentant à des forums internationaux.

Section B

L I A I S O N S

ACTIVITÉS INTÉRIEURES

- Travailler à la recherche et au développement de méthodes, techniques, cadres de travail, codes et lignes directrices en vue d'améliorer l'évaluation de l'environnement.
- Faire connaître les résultats des programmes et des activités sur la scène nationale et internationale.
- Soutenir le programme international d'évaluation de l'environnement de l'ACDI.
- Fournir des services de consultation technique en matière d'évaluation de l'environnement aux Affaires extérieures.

FORUMS ET ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

- **OCDE :** Établir des rapports avec le groupe d'évaluation de l'environnement et de l'aide au développement.

- **CEE-ONU :** Évaluer les rapports du ME avec les consultants principaux des gouvernements sur les questions touchant l'environnement et les eaux. Participer au travail du groupe d'étude sur les méthodes et techniques de prévision des incidences environnementales.

- **OMS :** Participer au séminaire international d'Aberdeen (Écosse) sur l'évaluation des incidences. Étudier avec l'OMS les dossiers de l'évaluation de l'environnement et de la santé publique.

- **Rencontres bilatérales avec** des organismes internationaux comme la FAO et le PNUE.

- **Protocoles d'entente internationaux :** Élaborer des protocoles d'entente, ou y participer, avec les pays s'intéressant à l'évaluation de l'environnement. (Protocole d'entente avec les Pays-Bas).

- **Conférences internationales** en évaluation de l'environnement. (P. ex., IAIA 1989 Montréal, IAIA 1990 Chine; atelier d'évaluation de l'environnement Canada - Pays-Bas).

- **Autres :** UNESCO, Commission des Communautés européennes, Canada-É.-U.

PLAN DE COMMUNICATIONS

- Souligner la participation canadienne aux forums internationaux par des communiqués de presse, des bulletins, etc.
- Présenter des documents du ME à des conférences internationales.
- Fournir des documents de synthèse, des textes pour la préparation de discours, etc. aux hauts fonctionnaires et au Ministre.
- Publier les résultats des travaux réalisés dans les publications scientifiques et générales.
- Intégrer l'aspect international de l'évaluation de l'environnement au programme des ateliers, conférences et autres activités nationales.

Section C

B E S O I N S

RESSOURCES FINANCIÈRES

Financement actuel : 35 K $ par an en F&E pour les activités internationales.

Fonds supplémentaires : Aucun besoin pour l'instant.

RESSOURCES HUMAINES

Niveau actuel : Une année-personne par an.

Supplémentaire : Aucun besoin pour l'instant.

Formation : Aucun besoin pour l'instant.

Section D

O C C A S I O N S À E X P L O I T E R

MINISTRE

- Conférence internationale de l'IAIA (International Association of Impact Assessment) en juin 1989, à Montréal.
- Rencontre des ministres de l'Environnement de l'OCDE de 1991.
- Conférence mondiale de 1992 sur le développement durable.
- Présentation devant le Parlement d'un projet de PÉEE, occasion de faire valoir l'importance de la recherche et du développement pour soutenir les processus d'évaluation de l'environnement.

MINISTÈRE

- Soutien du ME pour la conférence de l'IAIA de 1989.
- Présentation des résultats des travaux de recherche réalisés par le ME sur les méthodes et techniques de l'évaluation de l'environnement à des conférences internationales.
- Délégation de conseillers supérieurs aux gouvernements de la CEE pour l'étude des questions touchant l'environnement et les eaux. Participation aux travaux des groupes d'étude appropriés. Organisation d'un groupe de travail autour d'un thème pertinent pour le Canada.
- Conférence de l'IAIA de 1990 en Chine.
- Globe 1990.
- Séminaire international de l'OMS sur l'évaluation de l'environnement à Aberdeen (Écosse). (Au besoin, préparation d'un résumé pour le SMA).

- Atelier Canada - Pays-Bas à Montebello, septembre 1989 (au besoin, préparation d'un résumé pour le SMA).

Section E

RÉSULTATS ET JALONS

RÉSULTATS

- Leadership de C et P plus fort et plus reconnu dans la recherche et le développement de méthodes et techniques d'évaluation de l'environnement.
- Amélioration à l'échelle internationale et nationale des techniques et méthodes d'évaluation de l'environnement.
- Présence du Canada plus notable sur la scène internationale en matière d'évaluation de l'environnement.

JALONS

- 1989 : Participation du ME à l'IAIA de 1989.

- 1989 : Participation au séminaire de l'OMS sur l'évaluation des incidences, Aberdeen (Écosse).

- 1989 : Participation à la rencontre bilatérale Canada - Pays-Bas.

- 1989 : Délégation de conseillers supérieurs à la rencontre de la CEE sur les questions touchant l'environnement et les eaux.

- 1989 : Participation à la conférence internationale sur la surveillance et l'évaluation des richesses naturelles mondiales, Venise.

- 1990 : Participation au groupe de travail de la CEE sur les méthodes et techniques de prévision des incidences environnementales.

- 1990 : Globe 1990.

- 1990 : IAIA 1990, Chine.

- 1992 : Contribution en vue de la participation du Canada à la Conférence mondiale des Nations Unies sur le développement durable.

Section F

GESTIONNAIRE IMPUTABLE ET LIAISON

GESTIONNAIRE IMPUTABLE

M. Peter Higgins — Directeur général
Protection de l'environnement

Liaison

M. Robert Boulden — Chef
Division des systèmes des incidences environnementales

PROGRAMME INTERNATIONAL DE C ET P

INTERDÉPENDANCES ENVIRONNEMENTALES

D É V E L O P P E M E N T D U R A B L E

Section A

J U S T I F I C A T I O N

ÉNONCÉ DE LA QUESTION

La plupart des dirigeants du monde reconnaissent la nécessité de veiller à ce que les activités sociales et économiques soient compatibles avec les processus environnementaux naturels, mais il reste beaucoup de travail à faire à ce point de vue. Dans les deux ou trois prochaines années, on entreprendra partout dans le monde un important travail pour se préparer à la venue du XXI• siècle et poser les jalons pour les générations futures. Cette démarche aboutira à la Conférence de 1992 sur le développement durable. Dans ce contexte, il importe pour C et P de déterminer la meilleure façon de contribuer à ce travail.

C et P a la possibilité de jouer un rôle de premier plan en faisant valoir le concept du développement durable dans les secteurs privé et public et au gouvernement fédéral, en veillant à promouvoir l'utilisation de technologies acceptables au point de vue environnemental et en encourageant le changement des attitudes en faveur de l'intégration de l'environnement et de l'économie.

OBJECTIFS DE C et P

- Faire accepter la notion d'intégration de l'environnement et de l'économie comme une composante nécessaire des processus décisionnels.
- Ouvrir la voie en perfectionnant les concepts et les principes du développement durable, en les diffusant et en les faisant progresser et pour ce faire, s'associer avec des groupes d'intérêts publics et privés et insister sur la planification et la gestion intégrées de la faune, des habitats, des eaux, des terres et des secteurs commerciaux.
- Fournir des renseignements fiables et à jour sur les progrès du Canada en matière de développement durable.

STRATÉGIE ET ORIENTATION DE C et P

- Mettre au point du matériel de communication et d'éducation qui permette de promouvoir le développement durable et un changement d'attitude favorable à ce principe au sein du public.
- Examiner les programmes, les politiques et les réalisations de portée internationale pour déterminer s'ils sont compatibles avec l'intégration de l'environnement et de l'économie ou s'il y aurait lieu de les modifier pour qu'ils le deviennent.
- Partager avec la communauté nationale et internationale les connaissances, l'expérience et les compétences acquises au Canada, plus particulièrement en matière de recherche et de développement.
- Définir et travailler à la mise en pratique de politiques et de modes d'application qui soient compatibles avec les principes du développement durable et qui puissent servir de modèle.

- Réaliser des projets qui permettent de démontrer l'applicabilité, la viabilité et la profitabilité de l'intégration de l'environnement et de l'économie.
- Par divers forums, promouvoir et mettre en valeur sur la scène internationale les industries canadiennes à caractère environnemental.

CONTRIBUTIONS AU PROGRAMME

- Au besoin et dans la mesure du possible, répondre aux demandes d'origine nationale et internationale en fournissant les données, les renseignements et les conseils nécessaires.
- Participer à l'établissement d'un réseau international d'experts dans le milieu universitaire et le secteur de la recherche et du développement, dans les ONG et les secteurs privé et public afin que tous les intéressés puissent mettre leurs connaissances en commun.
- Élaborer une stratégie fédérale de développement durable comportant notamment certains éléments de la Stratégie mondiale de la conservation et en promouvoir la mise en oeuvre.
- Participer, selon les besoins, à la préparation de la documentation de fonds et de textes de synthèse à l'intention des Ministres du gouvernement fédéral et des délégations canadiennes.
- En collaboration avec le SPM, aider d'autres ministères (p. ex., ACDI, AE, MPO, FC, AGR) à préparer des analyses et des évaluations sur les progrès réalisés dans d'autres pays et dans d'autres organismes au point de vue de l'intégration de l'aspect environnemental aux décisions de nature économique.

Section B

L I A I S O N S

ACTIVITÉS INTÉRIEURES

- Participer aux activités du CCME ainsi qu'à la table ronde nationale sur l'environnement et l'économie et, au besoin, participer aux tables rondes provinciales.
- Faire connaître les principes du développement durable aux ONG, à l'industrie, aux syndicats, aux groupes de consommateurs, aux universitaires et aux chercheurs et aux groupes d'intérêts publics et privés afin d'en encourager l'adoption et la mise en application.
- Rendre compte sur la scène internationale des progrès accomplis dans la mise en application des principes du développement durable aux niveaux fédéral et provinciaux.
- Participer à la Conférence nationale sur le développement durable à Québec (1990) et à Globe 1990 à Vancouver.
- Organiser pour le ME des ateliers et des séances d'information et y participer.
- Trouver ou créer dans le pays des cas illustrant expressément la mise en application des principes du développement durable dans la gestion des richesses naturelles, comme, par exemple, dans les secteurs de la foresterie, des pêches, de la gestion des milieux marins, des eaux, de l'atmosphère, de la faune et des habitats et dans le domaine de l'exploitation des terres et de la conservation des sols.

FORUMS ET ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

FORUMS

- OCDE.
- Organismes du PNUE (FAO, Banque mondiale, etc.).
- CEE.
- Sommets (Francophonie, Commonwealth, Groupe des sept pays industrialisés).
- Ramsar.
- CITES.
- UICN.

ÉVÉNEMENTS

- Globe 1990, Vancouver, mars 1990.
- Conférence régionale de la CEE sur le développement durable, Norvège, 1990.
- UICN, 18e assemblée générale, oct. et nov. 1990.
- Conférence sur l'économie du développement durable, Tokyo, 1989.
- Rencontres des conseillers supérieurs de la CEE et groupe de travail sur l'environnement et l'économie.
- Conférence mondiale des Nations Unies sur le développement durable, 1992.

PLAN DE COMMUNICATIONS

- Préparation de matériel à l'intention de divers types d'auditoires sur le développement durable et les progrès accomplis dans ce domaine.
- Publication d'un bulletin sur le développement durable et distribution aux parties concernées.
- Matériel portant sur les activités de C et P en matière de développement durable pour les programmes des NU concernés, l'ACDI, les Affaires extérieures et les ONG internationaux.

Section C

B E S O I N S

RESSOURCES FINANCIÈRES : 10 K $ par an (déplacements) en plus du financement des activités du programme et des conférences.

RESSOURCES HUMAINES : 0,5 année-personne pour des activités internationales.

Section D

O C C A S I O N S À E X P L O I T E R

MINISTRE

- L'économie du développement durable, Tokyo, 1989.

- Conférence nationale sur le développement durable, Québec, 1990.

- Rencontre des ministres de l'Environnement de l'OCDE, 1991.

- Conférence régionale de la CEE sur le développement durable, Bergen (Norvège), 1990.

- Réunion du conseil du PNUE, 1991.

- Conférence mondiale des Nations Unies sur le développement durable, 1992.

MINISTÈRE

- Réunions du CCREM.

- Tables rondes nationales et provinciales.

- Globe 1990.

- Conférence de Québec, 1990.

Section E

R É S U L T A T S E T J A L O N S

RÉSULTATS

- Les principes du développement durable sont mieux connus dans les services gouvernementaux et à l'extérieur.
- L'établissement d'un réseau international a permis d'améliorer les liaisons, ce qui facilite les processus décisionnels pour les ministres, les hauts fonctionnaires et les gestionnaires du secteur privé.
- On a acquis de l'expérience et des moyens de mettre en application les principes du développement durable.
- L'intégration de l'environnement et de l'économie s'impose davantage dans les politiques, les programmes et les projets, tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

JALONS

- En 1990 au plus tard, élaboration d'un plan à l'appui des activités internationales ayant trait au développement durable.

- Présentation d'une stratégie fédérale de développement durable à la Conférence nationale de Québec de 1990.

- Participation à Globe 1990, occasion par excellence pour C et P de faire connaître ses compétences scientifiques et techniques.

- En 1991 au plus tard, présentation d'un rapport sur ce qui s'est fait pour la mise en application de l'intégration de l'environnement et de l'économie.

- En 1991 au plus tard, contribution à l'établissement d'un réseau international fonctionnel pour la promotion et la mise en application des principes du développement durable.

Section F

G E S T I O N N A I R E I M P U T A B L E E T L I A I S O N

GESTIONNAIRE IMPUTABLE

M. Anthony Clarke — Directeur général
Service canadien de la faune

LIAISON

M. John Whiting — Coordonnateur des liaisons internationales
Service canadien de la faune

PROGRAMME INTERNATIONAL DE C ET P

INTERDÉPENDANCES ENVIRONNEMENTALES

ÉNERGIE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Section A

JUSTIFICATION

ÉNONCÉ DE LA QUESTION

La production d'énergie, que ce soit par l'exploitation des combustibles fossiles, de la biomasse, des cours d'eau ou de centrales nucléaires, est l'une des grandes causes de la dégradation de l'environnement. Le réchauffement de l'atmosphère, la désertification et les pluies acides ne sont que quelques-uns des signes de cette altération. Étant donné le rôle d'avant-garde qu'on lui reconnaît dans le domaine de la conservation de l'environnement, C et P doit assumer un leadership international en ce qui a trait à la promotion des technologies énergétiquement efficaces (gestion de la demande) et de la recherche de technologies moins polluantes.

OBJECTIFS DE C ET P

- Assumer le leadership à l'échelle nationale et internationale en ce qui a trait à l'adoption de technologies énergétiquement efficaces et non polluantes et veiller à ce que le Canada profite des progrès réalisés ailleurs dans le monde dans ce domaine.
- Accélérer la mise au point de meilleures technologies de lutte contre la pollution par la promotion de projets de recherche, de développement et de démonstration.
- Accélérer la conversion vers des technologies énergétiquement efficaces par la promotion de projets de démonstration et de transfert technologique.

STRATÉGIE ET ORIENTATION DE C ET P

- Mieux faire connaître au ME les possibilités de conversion vers des technologies énergétiquement efficaces et les coûts mis en jeu.
- Continuer le travail du ME en faveur de la mise au point de technologies non polluantes.
- Favoriser la collaboration à l'échelle nationale et internationale en vue d'accélérer la conversion vers des technologies efficaces et non polluantes.
- Veiller au transfert des technologies canadiennes et faire en sorte que le Canada puisse profiter des progrès réalisés ailleurs dans le monde.
- Promouvoir l'évaluation des coûts, pertes et risques réels liés à la pollution causée par les différents modes possibles de production d'énergie.
- Participer à des conférences, des ateliers et des rencontres sur la scène nationale et internationale.

CONTRIBUTIONS AU PROGRAMME

- Donner suite à certaines demandes de l'étranger relatives à des renseignements canadiens, notamment à des demandes de l'OCDE et des forums sur les régions polaires.
- Fournir des conseils et un appui orienté relativement à la promotion et à la mise au point de technologies énergétiquement efficaces et non polluantes.
- Selon les besoins, déléguer des hauts fonctionnaires pour améliorer les contributions scientifiques.

Section B

L I A I S O N S

ACTIVITÉS INTÉRIEURES

- Recherche, développement et démonstration de technologies améliorées pour la lutte contre la pollution dans le secteur de l'énergie.

- Promotion de la démonstration de technologies énergétiquement efficaces.

- Promotion de l'intégration des coûts environnementaux réels dans l'analyse coûts-avantages d'un projet de production d'énergie.

- Fournir aux Affaires extérieures des services de consultation technique sur les technologies énergétiquement efficaces et non polluantes.

FORUMS ET ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

- **OCDE :** Établir des rapports plus solides avec le groupe de travail sur l'énergie et l'environnement.

- **Rencontres bilatérales** avec des organismes internationaux comme le PNUE.

- **Conférences internationales** sur la production d'énergie, sur les divers procédés et sur leur efficacité (p. ex., Conférence mondiale de l'énergie, 14e congrès, Montréal, 1989).

- **Commission** des communautés européennes.

- **Autres :** Canada-É.-U.

PLAN DE COMMUNICATIONS

- Souligner la participation du Canada aux forums internationaux par des communiqués de presse, des bulletins, etc.

- Présenter des documents du ME à des conférences internationales.

- Fournir des documents de synthèse, des textes pour la préparation de discours, etc. aux hauts fonctionnaires et au Ministre.

- Publier les résultats des travaux scientifiques.

- Incorporer une composante internationale au programme des ateliers, conférences et autres activités nationales.

Section C

B E S O I N S

RESSOURCES FINANCIÈRES

Financement actuel : (chiffres des DG et DGR à compiler).

Fonds supplémentaires : (chiffres des DG et DGR à compiler).

Fonds spéciaux : (chiffres des DG et DGR à compiler).

RESSOURCES HUMAINES

Niveau actuel : (chiffres des DG et DGR à compiler).

Supplémentaire : (chiffres des DG et DGR à compiler).

Formation : (chiffres des DG et DGR à compiler).

Section D

O C C A S I O N S À E X P L O I T E R

MINISTRE

- 1990 : Conférence sur le développement durable.
- 1991 : Rencontre des ministres de l'Environnement de l'OCDE.
- 1992 : Conférence mondiale sur le développement durable.

MINISTÈRE

- 1989 : Atelier sur l'énergie et l'environnement, Allemagne.
- Soutien du ME pour la Conférence mondiale de 1989 sur l'énergie, Montréal.
- Globe 1990, Vancouver.
- Conférences internationales auxquelles sont présentés les résultats des travaux de recherche et de démonstration du ME sur les technologies énergétiquement efficaces et non polluantes.

Section E

R É S U L T A T S E T J A L O N S

RÉSULTATS

- C et P et le ME jouent un rôle d'avant-garde encore plus important en matière de recherche, développement et démonstration des technologies énergétiquement efficaces.
- Accélération de l'adoption des technologies énergétiquement efficaces et non polluantes au niveau international et national.

- Production d'énergie orientée sur le marché en considération des coûts environnementaux réels.

- Rôle international du Canada plus important en ce qui a trait aux technologies énergétiquement efficaces et à la lutte contre la pollution.

JALONS

- 1989 : Participation du ME à la Conférence mondiale sur l'énergie de Montréal.

- 1990 : Globe 1990.

- 1992 : Contribuer à la participation canadienne à la Conférence mondiale des Nations Unies sur le développement durable.

Section F

G E S T I O N N A I R E I M P U T A B L E E T L I A I S O N

GESTIONNAIRE IMPUTABLE

M. Bev Burns — Directeur général régional
Région de l'Ouest et du Nord

LIAISON

M. Robert Lane — Directeur
Protection de l'environnement

PROGRAMME INTERNATIONAL DE C ET P

PATRIMOINE MONDIAL

C H A N G E M E N T S A T M O S P H É R I Q U E S E T C L I M A T I Q U E S

Section A

J U S T I F I C A T I O N

ÉNONCÉ DE LA QUESTION

Les changements atmosphériques sont vraiment un problème mondial sérieux qui s'aggrave et dont la nature est mal connue. L'adaptabilité des écosystèmes de la planète est liée à la vitesse et à l'intensité des changements atmosphériques. Il faut orienter la recherche pour arriver à mesurer la vitesse de ces changements et trouver ce qui les ralentit. Il est dans l'intérêt du Canada de participer dans toute la mesure du possible à cette démarche en mettant en oeuvre des programmes nationaux efficaces et en contribuant à des activités internationales qui permettent de mettre en commun les connaissances acquises sur la question et de promouvoir la position canadienne. Au Canada, c'est le SEA qui dirige le dossier des changements atmosphériques. C et P joue toutefois un rôle critique car il lui revient de définir les effets des changements atmosphériques sur la faune et les écosystèmes aquatiques et terrestres et d'élaborer des politiques en vue d'en éliminer les causes. Par changements atmosphériques, on entend le réchauffement de l'atmosphère, l'acidification (pluies acides), les dépôts toxiques (pluies toxiques) et la destruction de la couche d'ozone.

OBJECTIFS DE C ET P

- Comprendre et définir, dans le contexte canadien, les causes et les effets des changements atmosphériques et trouver des moyens de corriger la situation.
- Assurer le leadership dans l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes nationaux et internationaux menés de concert avec les pays qui se sont associés au Canada pour intervenir.
- Promouvoir l'application de stratégies mondiales efficaces notamment une «Convention internationale de protection de l'atmosphère».

STRATÉGIE ET ORIENTATION DE C ET P

- Assurer le leadership dans la mise en oeuvre d'un programme portant sur les aspects des changements atmosphériques qui concernent C et P tels que les facteurs influant sur les écosystèmes aquatiques, sur la faune, sur le développement durable, etc.
- Établir et entretenir des liens solides au sein du ME et avec d'autres organismes fédéraux, d'autres gouvernements ainsi qu'avec des groupes d'intérêts et des universités.
- Soutenir la participation canadienne aux activités internationales en vue d'influer sur l'approche mondiale.
- Collaborer et participer dans toute la mesure du possible au travail international de recherche, d'évaluation des incidences et d'élaboration des stratégies correctives.
- Par le truchement des établissements et citoyens canadiens établis à l'étranger, transmettre les connaissances et les compétences acquises au Canada.

CONTRIBUTIONS AU PROGRAMME

- Mise en oeuvre des programmes de recherche et de développement canadiens appropriés.
- Mise en oeuvre des programmes de lutte canadiens.
- Partage des connaissances et des compétences acquises au Canada avec la communauté internationale, en particulier avec les pays en voie de développement.

Section B

L I A I S O N S

ACTIVITÉS INTÉRIEURES

En ce qui a trait aux quatre aspects du changement atmosphérique, soit le réchauffement de l'atmosphère, l'acidification, les dépôts toxiques et la destruction de la couche d'ozone, C et P continue de surveiller, modéliser et prévoir les sources et les causes des phénomènes de changement. C et P évalue aussi les effets de ceux-ci sur la faune et les écosystèmes aquatiques et terrestres, met en oeuvre des programmes de lutte et applique des mesures d'atténuation et d'adaptation. Pour l'évaluation, C et P continue de recueillir des données fondamentales sur les eaux de surface, travail à long terme entrepris en collaboration avec l'OMM. C et P veut aussi continuer de travailler avec les provinces, l'industrie et les OENG en vue d'établir un ordre de priorité et de trouver des solutions.

FORUMS ET ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

- Commission économique pour l'Europe (CEE) des Nations Unies.

- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) : participer à l'évaluation et à l'examen de la technologie de lutte contre la pollution due au CO_2.

- La Commission de l'hydrologie de 1988 de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) a nommé des rapporteurs chargés de fournir des renseignements sur divers sujets relatifs aux changements atmosphériques. Ils sont actuellement à préparer le plan de travail des quatre prochaines années. Le Canada a offert les services d'experts conseillers.

- Rencontre dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'environnement(PNUE), Helsinki (printemps 1989).

- Évaluation du renforcement du Protocole de Montréal (Londres, 1990). Décision à rendre sur la modification du Protocole de Montréal (lieu à déterminer).

- Groupe international d'experts sur les changements climatiques (IPCC). Ce groupe prépare actuellement un document sur la situation actuelle. Le Canada participe aux travaux des trois équipes chargées de produire un rapport pour la préparation de ce document.

- OMS : Participer, en août 1990, à la rencontre de Baikalsk (URSS) sur la version finale du programme des eaux applicable dans le cadre du Système mondial de surveillance continue de l'environnement (GEMS/EAUX) par la surveillance et l'évaluation des effets des pluies acides, des pluies toxiques et des changements climatiques sur les eaux.

PLAN DE COMMUNICATIONS

- Faire connaître au public les programmes et les activités de C et P pour que sa participation à l'échelle internationale soit mieux comprise et appuyée.
- Fournir aux missions canadiennes à l'étranger des renseignements sur les politiques, objectifs et programmes canadiens relatifs aux changements atmosphériques.
- Fournir des documents de synthèse sur les politiques, objectifs et programmes aux représentants du gouvernement canadien participant à des forums internationaux.
- Élaborer et établir une politique fédérale.
- Élaborer un plan de communications pour influer sur la politique et le programme de certains organismes internationaux, notamment des organismes intergouvernementaux.

Section C

B E S O I N S

RESSOURCES FINANCIÈRES

Financement actuel : Selon les estimations, 65 K $ par an (2 % de l'ensemble des activités relatives aux changements atmosphériques de C et P) sont consacrés à des activités internationales.

Fonds supplémentaires : Le rythme des activités s'accélérant, il est probable qu'il faudra augmenter le financement ou réaffecter les fonds actuellement prévus. Il faudrait un supplément de 123 K $ par an.

RESSOURCES HUMAINES

Niveau actuel : Selon les estimations, on consacre aux activités internationales 3,2 années-personnes (2 % de l'ensemble des activités relatives aux changements atmosphériques de C et P).

Supplémentaire : Ces activités sont secondaires pour C et P. Les nouvelles activités prévues et les engagements antérieurs se traduiront par une demande accrue de ressources humaines. Il faut prévoir de la formation. Il est probable qu'il faudra doubler les ressources humaines de C et P.

Section D

O C C A S I O N S À E X P L O I T E R

MINISTRE

- 1990 (vers le milieu de l'année) : adoption de l'énoncé de l'IPCC et participation aux rencontres internationales de cet organisme.

- Approbation de la mise en oeuvre du nouveau programme du GEMS/EAUX du PNUE/OMS, janvier 1991.

- Rencontre des ministres de l'OCDE.

- CEE.

MINISTÈRE

- Il se présentera certaines possibilités, mais il est actuellement trop tôt pour donner des précisions.

- Prendre le leadership au CCME afin d'encourager la recherche sur les effets des changements climatiques et sur les technologies de lutte et de faire mieux comprendre au public les causes et les effets néfastes des changements atmosphériques.

Section E

R É S U L T A T S E T J A L O N S

RÉSULTATS

- Renforcement du leadership du Ministère et du Canada.
- Adoption, au moins en partie, des étalons, méthodes, équipements et compétences du Canada comme norme mondiale.
- Mise en application des règlements sur les CFC et sur le halon (Protocole de Montréal).
- Participation du Canada aux rencontres de l'équipe III sur les stratégies correctives (Genève, mai 1989) et de l'équipe II sur les effets des changements climatiques (juin 1989) de l'IPCC.
- Avant octobre 1989, participation du Canada au rapport de l'IPCC sur la situation actuelle en ce qui a trait aux changements climatiques et à leurs effets.
- Leadership canadien dans la préparation des rapports de l'IPCC sur les effets environnementaux et socio-économiques touchant les écosystèmes naturels (sous-groupe de l'équipe II) et sur l'exploitation et la gestion des richesses naturelles (sous-groupe de l'équipe III); la version finale doit être prête en 1990.

JALONS

- 1992 : Fin du projet (entrepris conjointement avec la NASA, le SEA et le Canadian Institute for Research in Atmospheric Chemistry (CIRAC)) visant à déterminer quelle proportion des apports mondiaux de méthane, gaz à «effet de serre» influant sur le climat, représentent les émanations des terres marécageuses de la baie d'Hudson.

- Assumer le leadership et la coordination dans le cadre de la nouvelle version du programme du GEMS/EAUX du PNUE de l'OMS qui doit commencer en janvier 1991 et qui apportera des données sur les tendances mondiales en ce qui concerne les pluies toxiques, les pluies acides et les effets des changements climatiques sur la qualité de l'eau ainsi que sur les conséquences des changements atmosphériques observées tous les cinq ans (rapport de surveillance de l'environnement et des eaux douces de la planète pour les Nations Unies).

- Recherche permanente de premier ordre sur les processus régissant l'échange des produits chimiques des pluies toxiques à l'interface air-eau en vue d'établir le bilan massique des composants des pluies toxiques.

- Leadership scientifique dans la préparation du rapport d'évaluation national sur le TADPA en vue de l'élaboration d'une politique dans le cadre d'un accord Canada-États-Unis sur les pluies acides ainsi que dans la démarche visant à influer sur l'éventuel programme mondial d'ententes multilatérales concernant la lutte contre les pluies acides.

- Publication internationale des résultats des travaux de recherche menés sur les effets écologiques et les autres effets possibles des pluies toxiques, des pluies acides et des changements climatiques sur les écosystèmes d'eau douce des régions tempérées.

Section F

GESTIONNAIRE IMPUTABLE ET LIAISON

GESTIONNAIRE IMPUTABLE

M. Denis Davis	Directeur général Direction des eaux intérieures

LIAISON

M. François Guimont	Directeur Analyse des programmes et coordination
M. Richard Bill	Conseiller senior/affaires internationales

PROGRAMME INTERNATIONAL DE C ET P

PATRIMOINE MONDIAL

R E S S O U R C E S M A R I N E S

Section A

J U S T I F I C A T I O N

ÉNONCÉ DE LA QUESTION

En tant que pays maritime, le Canada joue un rôle d'avant-garde en ce qui a trait aux conventions, accords, traités et directives sur les milieux marins de portée internationale comme la Convention de Londres sur l'immersion de déchets, la convention MARPOL et l'Entente internationale pour la prévention de la pollution marine d'origine tellurgique du PNUE. C et P assume l'essentiel de la responsabilité pour un certain nombre des obligations qui incombent au Canada en vertu de ces ententes et qui sont d'une importance vitale dans la conservation du patrimoine mondial que représentent les milieux marins.

Il faut placer la gestion des océans dans un contexte international ouvert pour que les objectifs visés soient atteints en considération des critères de qualité de l'environnement, des objectifs socio-économiques et des objectifs de la gestion de cette ressource. En vertu du cadre de la qualité environnementale des ressources marines (CQERM de 1987), C et P doit continuer de remplir ses obligations internationales, renforcer son engagement et poursuivre ses activités relativement au patrimoine mondial marin.

OBJECTIFS DE C ET P

- Travailler à la conservation et à l'amélioration de la qualité de l'environnement marin dans un contexte international.
- Participer à la gestion environnementale de ce bien commun mondial de première importance.
- Protéger les richesses environnementales du Canada des menaces étrangères (transfrontalières).
- Diriger les programmes canadiens relatifs aux milieux marins conjointement avec ceux des autres pays et participer à la réalisation de programmes internationaux.

STRATÉGIE ET ORIENTATION DE C ET P

- Encourager et soutenir la planification de l'intégration d'objectifs de développement environnemental et économique dans les zones maritimes partagées avec d'autres pays.
- Faire en sorte que les écosystèmes marins que se partagent le Canada et d'autres pays du monde soient mieux connus, compris et conservés.
- Promouvoir l'établissement d'un réseau étendu pour la protection des régions d'importance nord-américaine et mondiale.
- Prévenir et corriger la dégradation de l'environnement marin là où le Canada a des intérêts.
- Faire connaître les avantages et l'importance de la conservation d'un milieu marin de bonne qualité aux forums et organismes internationaux.

CONTRIBUTIONS AU PROGRAMME

- Partager les connaissances et les compétences acquises au Canada avec les Groupes d'experts des Nations Unies. sur les aspects scientifiques de la pollution des mers.
- Fournir à l'OCDE les données demandées au sujet des milieux marins et travailler à la préparation des rapports de surveillance de l'environnement et des énoncés sur la position canadienne relativement à la gestion de la zone côtière, enfin, veiller à ce que le Canada soit représenté de façon appropriée aux forums internationaux.
- Participer aux programmes scientifiques internationaux tels que les programmes d'étude sur l'habitat des oiseaux aquatiques migrateurs en hiver et sur les déversements de pétrole en région froide.
- Entreprendre des échanges technologiques avec d'autres pays relativement aux déversements de pétrole et de produits chimiques en mer et à l'application des stratégies d'élimination et de prévention de la pollution d'origine terrestre.
- Présenter à des forums internationaux les résultats obtenus au Canada dans les domaines de la recherche, de l'évaluation, de la surveillance de la pollution et de la lutte contre la pollution.

Section B

L I A I S O N S

ACTIVITÉS INTÉRIEURES

En vertu du Cadre de gestion des ressources marines, les obligations internationales du Canada sont remplies par un certain nombre d'activités intérieures :

- Protéger la qualité du milieu marin par la réglementation en considération du PÉEE.

- Évaluer les zones de culture de coquillages, lutter contre l'immersion de déchets en mer, intervenir en cas d'urgence et étudier la pollution de l'eau et de l'air causée par les sources ponctuelles et non ponctuelles.

- Évaluer, éliminer et surveiller les produits chimiques toxiques qui se retrouvent en mer.

- Mettre au point des techniques de conservation et de gestion des populations d'oiseaux marins, étudier les oiseaux migrateurs et protéger les habitats marins à caractère particulier.

- Surveiller l'utilisation des terres côtières.

En outre, conformément à la Stratégie sur les océans, C et P travaille actuellement avec d'autres ministères et d'autres secteurs à l'élaboration d'un cadre d'évaluation de la qualité du milieu marin (CEQMM) dont certains éléments sont prévus en considération des obligations internationales du Canada.

FORUMS ET ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

La liste présentée ci-après n'est pas exhaustive, mais donne une idée de la portée des activités de C et P.

- Assemblée annuelle de la Convention sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets et autres matières.

- Convention de Ramsar sur les terres humides d'importance internationale.

- Assemblée annuelle, MARPOL.

- Rencontres de travail de l'OCDE.

- Rencontres sur les traités frontaliers des États-Unis.

- PNUE et autres organismes des Nations Unies.

- UICN.

- Symposium international sur le rejet des déchets (biennale).

- Conférence sur la gestion de la zone côtière.

- Conférence annuelle sur les océans.

PLAN DE COMMUNICATIONS

Communications courantes

- Présentations annuelles au Parlement sur l'ODCA (LCPE, section 6) dans le cadre de la Convention de Londres sur l'immersion de déchets.
- Rapport sur le programme des coquillages.
- Rapport sur les activités entreprises en matière de QMM.

Autres

- Rapports de surveillance de l'environnement
  - Rapport national de surveillance de l'environnement du ME.
  - OCDE.
  - GEASPM, ONU.
  - QMM au Canada - Rapport sur la situation actuelle et sur l'ordre de priorité (C et P).
  - Politique du ME relativement aux milieux marins.

Section C

B E S O I N S

RESSOURCES FINANCIÈRES

En provenance des ressources du programme.

RESSOURCES HUMAINES

Fournies à même celles du programme.

Section D

O C C A S I O N S À E X P L O I T E R

Le Ministre pourrait rencontrer ses homologues des États-Unis et d'autres pays du monde :

- EPA - Stratégies et programmes de lutte contre la pollution du milieu marin des estuaires et des côtes.

- NOAA - Surveillance de la qualité du milieu marin en zone limitrophe.

- OCDE - Gestion de la zone côtière.

Section E

R É S U L T A T S E T J A L O N S

RÉSULTATS

- Il est assuré que le ME joue un rôle d'importance dans la conservation et la protection de la qualité des milieux marins, tant sur le plan national qu'international.
- Renforcement du leadership international en matière de CQERM.
- Protection et exploitation durable des richesses côtières grâce à la conservation de la grande qualité des milieux marins dans le territoire canadien.
- Maintien de l'efficacité des mécanismes de réglementation internationale et de la surveillance de la CQERM par des échanges internationaux d'information et de technologie.

JALONS

- Approbation du plan d'action et du programme de C et P sur la CQERM (1990).

- Approbation du cadre de travail national et du plan d'action sur la QMM (1990).

- Préparation du chapitre consacré aux milieux marins pour le rapport sur l'état de l'environnement de l'OCDE (1991).

- Participation à la réalisation du rapport du GEASPM sur le pétrole dans les milieux marins (1991).

Section F

G E S T I O N N A I R E I M P U T A B L E E T L I A I S O N

GESTIONNAIRE IMPUTABLE

M. Jim Vollmershausen	Directeur général régional Région de l'Atlantique/C et P

LIAISON

M. Dave Kelly	Conseiller principal, CQERM
M. Peter Well	Conseiller principal, CQERM

PROGRAMME INTERNATIONAL DE C ET P

LUTTE CONTRE LA POLLUTION

GESTION DES DÉCHETS

Section A

JUSTIFICATION

ÉNONCÉ DE LA QUESTION

La santé et la protection du milieu deviennent une préoccupation mondiale. Les États adoptent les mesures nécessaires pour assurer que la gestion des déchets, notamment le transport et l'élimination, ne menace pas la santé des gens et qu'elle ne dégrade pas le milieu. Par l'entremise de C et P, le Canada, un chef de file mondial reconnu, doit participer au développement ainsi qu'à la promotion des aspects techniques et scientifiques de la gestion des déchets dans la perspective de la protection de l'environnement mondial.

OBJECTIFS DE C ET P

- Améliorer la gestion des déchets par le développement de codes, de lignes directrices, de technologies, de méthodes scientifiques et d'ententes.
- Assurer un leadership national et international en matière de gestion des déchets, de manière à ce que les résultats servent les besoins internationaux autant que nationaux.

STRATÉGIE ET ORIENTATION DE C ET P

- Coordonner à l'échelle nationale l'élaboration des politiques et méthodologies relatives à la gestion des déchets.
- Accroître les moyens scientifiques et techniques du Ministère dans le domaine de la gestion des matières dangereuses.
- Créer de nouveaux fichiers de données et élargir les fichiers existants ainsi qu'accroître nos moyens d'interprétation des données dans la perspective de la gestion des déchets.
- Cultiver des partenariats à l'échelle mondiale afin d'améliorer la gestion des déchets, notamment lorsque des questions ont une importance nationale ou mondiale.
- Partager les fruits de la recherche et du développement d'origine canadienne et assurer que le Canada profite de la recherche faite à l'étranger ou par des organismes internationaux.
- Participer à des conférences, ateliers et rencontres internationaux.

CONTRIBUTIONS AU PROGRAMME

- Donner suite à certaines demandes de l'étranger relatives à des renseignements canadiens, notamment à des demandes de l'OCDE, du PNUE et de la Convention de Londres.
- Fournir des conseils et apporter un soutien orienté aux fichiers internationaux relatifs à la gestion des déchets.
- Déléguer des cadres supérieurs lorsque c'est utile afin d'améliorer les contributions scientifiques.
- Fournir connaissances et savoir-faire dans les forums internationaux traitant de la gestion des déchets, lorsque c'est utile.

Section B

L I A I S O N S

ACTIVITÉS INTÉRIEURES

- Élaborer des lignes directrices, des règlements et un système de permis propices à une gestion améliorée des déchets.
- Faire connaître les résultats des programmes et des activités au pays comme à l'étranger.
- Appuyer les programmes de gestion des déchets de l'OCDE et du PNUE.
- Conseiller les Affaires extérieures sur les questions techniques relatives à la gestion des déchets.
- Appuyer les programmes internationaux de l'ACDI relatifs à la gestion des déchets (p. ex., Indonésie).
- Exécuter des programmes de démonstration et de mise en valeur des ressources qui portent sur les technologies de gestion des déchets.

FORUMS ET ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

- **OCDE:** Rester en rapport avec le groupe sur les politiques de gestion des déchets et le groupe de l'environnement.

- **Protocoles d'entente internationaux:** Élaborer des protocoles ou collaborer à leur élaboration avec des États qui s'occupent de gestion des déchets.

- **Conférences internationales:** Assister et participer à ces conférences (p. ex., Globe 90).

- **PNUE:** Participer à l'application de la Convention de Basel sur le contrôle de la circulation transfrontalière et de l'élimination des matières dangereuses.

- **PNUE:** Participer à d'autres activités relatives à la gestion des déchets.

- **OTAN-CDSM:** Participer aux programmes internationaux de recherche et développement relatifs à la gestion des déchets (p. ex., progr. de rétablissement des sols contaminés).

- **Convention de Londres:** Faire valoir le point de vue du Canada à titre de signataire de la Convention.

PLAN DE COMMUNICATIONS

- Souligner la participation canadienne aux forums internationaux par le truchement de communiqués de presse, de bulletins et autres.
- Présenter les documents produits par le ministère de l'Environnement aux conférences internationales.
- Préparer des documents d'information et du matériel pour les présentations verbales à l'intention du Ministre et des hauts fonctionnaires.
- Faire paraître les résultats dans des documents scientifiques et de vulgarisation.
- Incorporer les éléments des activités internationales dans les conférences et ateliers nationaux.

Section C

B E S O I N S

RESSOURCES FINANCIÈRES

Présent niveau: 30k $ par an pour F&E en vue d'activités internationales.
Fonds supplémentaires: nul besoin.

RESSOURCES HUMAINES

Présent niveau: 1 année-personne par an.
Supplémentaire: Nul besoin pour l'instant.
Formation: Nul besoin pour l'instant.

Section D

O C C A S I O N S À E X P L O I T E R

MINISTRE

- Rencontre des ministres de l'Environnement de l'OCDE, 1991.
- Rencontre du Conseil des gouverneurs du PNUE.

MINISTÈRE

- Rencontres du PNUE, de l'OCDE.
- Rencontre de la Convention de Londres.
- Conférences internationales pour présenter les résultats obtenus par le Ministère dans le domaine de la gestion des déchets.
- Globe 90.

Section E

R É S U L T A T S E T J A L O N S

RÉSULTATS

- Présence plus apparente du Ministère et de C et P dans le domaine de la gestion des déchets par l'élaboration de codes, de lignes directrices, de technologies et de méthodes scientifiques.
- Profil international du Canada relevé sur le plan de la gestion des déchets.

JALONS

- Participation à une rencontre bilatérale avec la Hollande.
- Deuxième rencontre consultative de la Convention de Londres.
- Globe 90.
- Participation à la conférence des ministres de l'OCDE en 1991.
- Contribution à la participation canadienne à la Conférence mondiale des Nations Unies sur le développement durable.

Section F

G E S T I O N N A I R E I M P U T A B L E E T L I A I S O N

GESTIONNAIRE IMPUTABLE

M. Peter Higgins	Directeur général Protection de l'environnement

LIAISON

M. John Myslicki	Chef Division de la gestion des déchets

PROGRAMME INTERNATIONAL DE C ET P

LUTTE CONTRE LA POLLUTION

A C C I D E N T S E T P R O D U I T S C H I M I Q U E S D A N G E R E U X

Section A

J U S T I F I C A T I O N

ÉNONCÉ DE LA QUESTION

De graves accidents avec des produits chimiques tels que la tragédie de Bhopal et le déversement dans le Rhin ont montré la nécessité d'une collaboration internationale dans les domaines de la prévention et de la préparation à ce type de situations. À titre d'organisme qui a agi comme chef de file lors de l'évaluation de la situation au Canada à la suite de l'accident de Bhopal et compte tenu de l'intense programme de recherche de C et P en matière de déversements de produits chimiques, C et P est reconnu mondialement pour son leadership dans les aspects techniques et scientifiques de la prévention des accidents et de l'application des mesures d'urgence.

OBJECTIFS DE C ET P

- Atténuer le plus possible les effets adverses des accidents graves de caractère chimique, sur le plan social, le plan écologique et le plan économique.
- Réduire la probabilité d'accidents graves avec des substances dangereuses afin d'améliorer la capacité des différents organismes de réagir efficacement aux accidents de caractère chimique.
- Faire avancer la technologie en matière de lutte contre les déversements de produits chimiques par la recherche et le développement.
- Participer à différents forums afin de favoriser la circulation de l'information relative à la recherche et d'autres questions qui ont trait aux accidents graves de caractère chimique.
- Assurer un leadership national et international en matière de prévention des accidents et de préparation afin de répondre aux besoins nationaux comme mondiaux.

STRATÉGIE ET ORIENTATION DE C ET P

- Coordonner l'élaboration et la diffusion de politiques et méthodologies nationales de prévention des accidents et de préparation.
- Renforcer les moyens scientifiques et techniques du Ministère dans les domaines de la prévention des accidents et de l'application des mesures d'urgence.
- Élargir les fichiers de données existants relatifs aux accidents avec des produits chimiques et augmenter notre capacité d'interpréter les tendances lors de déversements ayant un caractère d'urgence.
- Cultiver des partenariats au niveau international afin d'améliorer la recherche sur les technologies de prévention et de lutte contre les déversements en ce qui a trait à des questions d'intérêt national ou mondial.
- Partager les fruits de la recherche et du développement d'origine canadienne et assurer que le Canada profite de la recherche faite à l'étranger ou par des organismes internationaux.
- Participer à des conférences, rencontres et ateliers internationaux.

CONTRIBUTIONS AU PROGRAMME

- Donner suite à certaines demandes de l'étranger relatives à des renseignements canadiens, notamment à des demandes de l'OCDE et du PNUE.
- Fournir des conseils et apporter un soutien à certains programmes internationaux sur la prévention des accidents et la préparation en vue d'interventions urgentes, notamment des programmes conjoints comme ceux sur l'évaluation et la mise au point de techniques de lutte contre les déversements.
- Déléguer des cadres supérieurs lorsque c'est utile afin d'enrichir les contributions canadiennes.
- Fournir connaissances et savoir-faire dans les forums internationaux traitant des accidents de caractère chimique.

Section B

L I A I S O N S

ACTIVITÉS INTÉRIEURES

- Entreprendre de la recherche et du développement, évaluer de l'équipement, des matériaux, des techniques, des cadres de travail, du matériel de formation, des codes de pratique et des lignes directrices afin d'améliorer la prévention des accidents et la préparation en vue d'interventions urgentes.
- Faire connaître les résultats des programmes au pays comme à l'étranger.
- Participer aux activités du Comité de coordination des accidents industriels majeurs, y apporter un soutien technique et financier ainsi que faire connaître les travaux du Comité.
- Fournir des conseils techniques et de caractère réglementaire aux organismes gouvernementaux et privés.

FORUMS ET ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

- **OCDE** : Participer aux travaux du groupe d'experts ad hoc sur les accidents avec des matières dangereuses et application au Canada des lois adoptées par le conseil de l'OCDE.
- **PNUE** : Participer à l'élaboration et à l'application du programme de sensibilisation et de préparation aux situations urgentes au niveau local, à l'échelle internationale comme à l'échelle nationale.
- **Banque mondiale** : Participer au programme de définition des besoins en recherche interdisciplinaire sur les contrôles de sécurité et la gestion des risques par le moyen d'une série de trois ateliers tenus à Washington (octobre 1988), à Stockholm (novembre 1989) et en Australie (1990).
- **Rencontres bilatérales** : Avec des organismes internationaux tels que le BIT, l'OMS et l'OMM.
- **Accords et protocoles d'entente internationaux** : Parvenir à une entente avec l'EPA (É.U.) relative à un plan d'intervention le long de la frontière à l'intérieur du continent. Faire de la recherche conjointe avec différents États, notamment les États-Unis, la Grande-Bretagne, la Norvège, la France et l'Allemagne.
- **Conférences internationales** : Conférences où il est question de prévention des accidents et d'interventions d'urgence (p. ex., conf. sur la prévention des pertes et la promotion de la sécurité dans les industries de la transformation à Singapour en octobre 1989 et sur les déversements de matières dangereuses à Houston en juin 1990).
- Commission des communautés européennes. OTAN.

PLAN DE COMMUNICATIONS

- Souligner la participation canadienne aux forums internationaux par le truchement de communiqués de presse, de bulletins ou autres.
- Présenter les documents produits par le ministère de l'Environnement et autres aux conférences internationales.
- Préparer les documents d'information et du matériel pour les présentations verbales à l'intention du Ministre et des hauts fonctionnaires.
- Faire paraître les résultats dans des documents scientifiques et de vulgarisation.
- Incorporer les éléments des activités internationales dans les conférences et ateliers nationaux.

Section C

B E S O I N S

RESSOURCES FINANCIÈRES

Présent niveau : 40K $ par an pour F&M en vue d'activités internationales.
Fonds supplémentaires : Nul besoin pour l'instant.

RESSOURCES HUMAINES

Présent niveau : Moins de une année-personne par an (environ 8 mois-personne par année).
Supplémentaire : Nul besoin pour l'instant.
Formation : Nul besoin pour l'instant.

Section D

O C C A S I O N S À E X P L O I T E R

MINISTRE

- Rencontre annuelle du Comité de coordination des accidents industriels majeurs tenue à Ottawa en novembre 1989.
- Rencontres dans le cadre de la table ronde sur l'économie et l'environnement.
- Rencontre des ministres de l'Environnement de l'OCDE, 1991.
- Conférence mondiale des Nations Unies sur le développement durable.
- Par l'intermédiaire du CCME, démontrer notre leadership pour les questions relatives aux accidents avec des produits chimiques et montrer les bénéfices à tirer d'une collaboration à tous les paliers gouvernementaux ainsi qu'avec le secteur privé.

MINISTÈRE

- Participer aux activités et programmes de l'OCDE, du PNUE et de la Banque mondiale.
- Participer aux conférences et ateliers de travail internationaux afin de présenter les progrès accomplis au Canada dans le domaine des accidents ayant un caractère chimique.
- Globe 90.
- Conférence sur les déversements de matières dangereuses, à Houston en juin 1990 (possibilité de rédiger un article de fond à l'intention du SMA).

Section E

RÉSULTATS ET JALONS

RÉSULTATS

- Présence plus apparente du Ministère et de C et P dans le domaine des politiques gouvernementales ainsi que de la recherche et du développement des méthodes et techniques de prévention des accidents avec des produits chimiques et d'intervention d'urgence.
- Sensibilisation accrue du public et du secteur privé, sur le plan national comme sur le plan international, au rôle et aux responsabilités relatifs à la prévention des accidents et aux interventions d'urgence.
- Profil international du Canada relevé sur le plan des responsabilités partagées, par l'intermédiaire du Comité de coordination des accidents industriels majeurs.

JALONS

- 1989 : Participation du Ministère à trois ateliers de travail de l'OCDE sur la prévention des accidents afin de définir les rôles et les responsabilités des différents secteurs.

- 1989 : Le Canada endosse deux décrets du Conseil de l'OCDE relatifs à la communication de renseignements au public et à l'échange de renseignements sur les risques d'accidents susceptibles de causer des dommages de part et d'autre des frontières.

- 1989 : Participation aux ateliers des communautés européennes sur les communications au public relatives aux accidents avec des produits chimiques.

- 1989 : Participation aux programmes de la Banque mondiale sur les mesures de sécurité et la gestion des risques.

- 1989 : Participation à la conférence sur la prévention des pertes à Singapour.

- 1989 : Participation à l'organisation de la troisième réunion du Comité de coordination des accidents industriels majeurs qui sera tenue à Ottawa en novembre 1989.

- 1990 : Participation renouvelée aux activités de l'OCDE, du PNUE et de la Banque mondiale, notamment l'organisation partagée avec l'EPA des États-Unis, de l'atelier de travail de l'OCDE sur la préparation des interventions d'urgence.

- 1990 : Participation à Globe 90.

- 1991 : Déclaration de l'OCDE (décret du Conseil) sur les rôles et les responsabilités des gestionnaires, des travailleurs, des autorités publiques et du public au regard de la prévention des accidents et de la préparation à des situations d'urgence.

- 1991 : Participation du Ministère à la rencontre des ministres de l'Environnement de l'OCDE afin d'évaluer les progrès accomplis sur le plan national comme sur le plan international.

Section F

G E S T I O N N A I R E I M P U T A B L E E T L I A I S O N

GESTIONNAIRE IMPUTABLE

M. Peter Higgins — Directeur général
Protection de l'environnement

LIAISON

M. W. Bissett — Chef
Division des industries chimiques

PROGRAMME INTERNATIONAL DE C ET P

LUTTE CONTRE LA POLLUTION

G E S T I O N D E S P R O D U I T S C H I M I Q U E S

Section A

J U S T I F I C A T I O N

ÉNONCÉ DE LA QUESTION

Depuis ces dix dernières années, on comprend de mieux en mieux que beaucoup de problèmes associés à la contamination du milieu ont une dimension internationale ou mondiale. Il faut une collaboration internationale afin d'évaluer les risques pour la santé et pour le milieu qui sont occasionnés par ces problèmes, et pour appliquer des mesures efficaces visant à réduire les risques. Le Canada prend une part de seulement quelques points de pourcentage du marché mondial des produits chimiques mais il doit néanmoins participer à des forums internationaux afin qu'on tienne compte de ses intérêts lorsque des décisions internationales sont prises et aussi afin de minimiser l'utilisation de nos ressources pour la tenue d'évaluations et la mise au point de moyens de lutte.

OBJECTIFS DE C ET P

- Atténuer pour les Canadiens les risques qui sont associés à la contamination mondiale par suite de l'utilisation ou du dégagement de substances toxiques.
- Assurer un leadership national et international dans l'évaluation des dangers et des risques ainsi que dans les pratiques de gestion du risque afin de protéger l'environnement canadien et l'environnement mondial.

STRATÉGIE ET ORIENTATION DE C ET P

- Assurer un leadership au PNUE dans le domaine de l'évaluation et de la réglementation des substances qui détruisent la couche d'ozone.
- Participer activement aux programmes de l'OCDE relatifs aux produits chimiques et de la biotechnologie, garantir l'accès aux sources d'information internationales pour l'application des programmes portant sur les substances toxiques, relatifs à la LCPE.
- Appuyer les initiatives de l'OMM-BTI-PNUE dans le cadre du Programme international de la sécurité des produits chimiques, initiatives relatives à l'évaluation des risques pour la santé et le milieu des contaminants retrouvés dans le milieu.
- Participer à des activités internationales au niveau technique ou de gestion approprié afin de développer des politiques, des pratiques et des méthodes qui peuvent servir à l'évaluation et à la réglementation des risques associés aux substances toxiques.

CONTRIBUTIONS AU PROGRAMME

- Fournir connaissances et savoir-faire dans le domaine de l'évaluation et de la réglementation des produits chimiques et des produits de la biotechnologie.
- Déléguer des cadres supérieurs afin d'appuyer des positions scientifiques et techniques.

Section B

L I A I S O N S

ACTIVITÉS INTÉRIEURES

- Appliquer le programme des substances d'intérêt prioritaire prévu par la LCPE afin d'évaluer les risques, et partager les résultats avec d'autres États.
- Élaborer des rapports relatifs à la réglementation contre les substances toxiques et appliquer des programmes nationaux de réglementation afin de respecter nos engagements internationaux.
- Appliquer les programmes de notification de nouvelles substances prévus aux termes de la LCPE dans le cas des produits chimiques et des produits de biotechnologie.
- Appliquer le programme prévu par la LCPE relatif à la notification relative à l'exportation de produits chimiques interdits ou dont l'utilisation est sévèrement restreinte.

FORUMS ET ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

- **OCDE:** Participer régulièrement aux réunions techniques et de politique relatives aux produits chimiques et de biotechnologie.

- **PNUE:** Diriger un groupe de travail international dans le cadre de l'UNEP, chargé d'évaluer les moyens de renforcer le protocole de Montréal sur les substances qui détruisent l'ozone.

- **PNUE:** Faire figure de leader dans la résolution des questions à régler pour assurer l'application du protocole de Montréal et de la Convention de Vienne sur les substances qui détruisent l'ozone.

- **PNUE:** Participer aux travaux d'un groupe de travail international chargé d'incorporer le principe du consentement en connaissance de cause, relativement aux exportations de produits chimiques interdits ou dont l'utilisation est gravement restreinte, dans la directive de Londres du PNUE sur l'échange de renseignements relatifs aux produits chimiques dans le commerce international.

PLAN DE COMMUNICATIONS

- S'assurer que le point de vue du Canada soit pris en considération au moment des grandes décisions internationales et lorsqu'il se produit des développements relatifs aux produits chimiques toxiques et de biotechnologie.
- Assurer que les rapports d'évaluation publiés dans le cadre de la LCPE tiennent compte des résultats internationaux tout en insistant sur les niveaux d'exposition et les situations sur le plan écologique observés au pays.
- Assurer que les accomplissements du Canada en matière de gestion des produits chimiques figurent dans les allocutions prononcées par le Ministre et les hauts fonctionnaires.

Section C

B E S O I N S

RESSOURCES FINANCIÈRES

Présent niveau : OCDE - 85K $ par an (subvention)
PISC - 10K $ par an (subvention)
F&E - 50K $ (voyages) en 1989-1990

Fonds supplémentaires : Peut-être 10-20K $ en 1989-1990 pour la poursuite de travaux de développement dans le domaine biotechnologique dans le cadre de l'OCDE.

RESSOURCES HUMAINES

Présent niveau : 2 années-personnes par an.

Supplémentaire : Possibilités d'augmentation en 1989-1990 et 1990-1991 à cause des activités dans le cadre de l'OCDE et du PNUE.

Formation : Nul besoin pour l'instant.

Section D

O C C A S I O N S À E X P L O I T E R

MINISTRE

- Rencontre PNUE des signataires du protocole de Montréal (Helsinki, 2-5 mai 1989).
- Rencontre PNUE des signataires du protocole de Montréal (Londres, mai 1990).
- Rencontre des ministres de l'Environnement de l'OCDE (1991).

MINISTÈRE

- **OCDE :** Rencontres régulières des comités de politique sur les produits chimiques et de biotechnologie (4 par an).
- **PNUE :** Rencontre des experts sur les échanges de renseignements relatifs aux produits chimiques potentiellement dommageables dans le cadre du commerce international (Europe, février 1990).
- **PNUE :** Rencontres relatives aux substances qui détruisent l'ozone (plusieurs rencontres).
- Conférence de l'APCA (Anaheim, Cal., juin 1989).
- Globe 90 (Vancouver, mars 1990).

Section E

R É S U L T A T S E T J A L O N S

RÉSULTATS

- Accroissement de la protection mondiale du milieu.
- Maintien du profil international du Canada relevé sur le plan de l'évaluation et de la lutte contre les substances toxiques.
- Programmes améliorés d'évaluation et de réglementation en matière de risques par des échanges internationaux de renseignements et de technologies.

JALONS

1989-1990

- Leadership assuré par le Ministère à un comité technique du PNUE relatif au renforcement du protocole de Montréal.

- Le Ministère est chef de file dans l'élaboration de règlements relatifs à la LCPE en matière de nouvelles substances de biotechnologie.

- Le Ministère coordonne les efforts du Canada dans des programmes faits avec l'OCDE et portant sur les substances d'intérêt prioritaire.

- Le Ministère publie les règlements relatifs à la LCPE et portant sur les nouveaux produits chimiques, afin de respecter nos engagements face à l'OCDE.

- Le Ministère publie les règlements relatifs à la LCPE et portant sur la notification relative à l'exportation de produits chimiques interdits ou dont l'utilisation est sévèrement restreinte, afin de respecter nos engagements face à l'OCDE.

Section F

G E S T I O N N A I R E I M P U T A B L E E T L I A I S O N

GESTIONNAIRE IMPUTABLE

M. Peter Higgins — Directeur général
Protection de l'environnement

LIAISON

M. Glen Allard — Directeur
Direction des produits chimiques

PROGRAMME INTERNATIONAL DE C ET P

LUTTE CONTRE LA POLLUTION

P O L L U T I O N D E L' A I R

Section A

J U S T I F I C A T I O N

ÉNONCÉ DE LA QUESTION

Différents problèmes de pollution atmosphérique, du dépôt acide aux changements climatiques et au smog, peuvent être à l'origine de graves problèmes économiques, écologiques et de santé non seulement à l'échelle régionale, mais aussi à l'échelle mondiale. À mesure que les pays en voie de développement s'industrialisent et que la population mondiale s'accroît, le Canada entend participer à la définition et à la réglementation permanentes de ces problèmes. Les pluies toxiques sont en voie de devenir un problème prioritaire au pays et il en est également question dans les forums internationaux. C et P participe de manière significative à la connaissance scientifique des questions de pollution de l'air et est entièrement responsable du savoir-faire technique relatif aux émissions atmosphériques de sources polluantes ainsi qu'à la réglementation à l'intérieur du gouvernement fédéral. C et P doit participer à des activités internationales relatives à ces questions.

OBJECTIFS DE C ET P

Faire progresser les connaissances et la technologie au Canada par la détermination et la réglementation des polluants atmosphériques d'intérêt prioritaire.

Protéger la population canadienne et son environnement de la pollution transfrontalière et maximiser les bénéfices pour le Canada des moyens de lutte.

STRATÉGIE ET ORIENTATION DE C ET P

Demeurer au courant des technologies les plus modernes en participant à des événements internationaux.

Promouvoir les connaissances canadiennes ainsi que l'exportation de techniques de surveillance et de lutte contre les polluants atmosphériques et leurs effets.

Influencer les stratégies internationales qui ont des incidences sur nos politiques et programmes relatifs à la qualité de l'air, sur notre compétitivité au plan commercial ainsi que sur la santé des Canadiens et le bon état de l'environnement.

Promouvoir des stratégies internationales qui prévoient l'expansion du développement industriel dans les États en voie de développement sans dégradation de leur atmosphère.

Participer à des organismes de direction ainsi que des organismes techniques correspondants afin d'influencer la formulation de stratégies internationales avantageuses pour le Canada comme pour la population mondiale.

Veiller à ce que les représentants du Canada obtiennent le soutien des intervenants nationaux par le moyen de la communication et de la consultation.

Promouvoir des stratégies mondiales de lutte contre les polluants atmosphériques, qui viennent étayer les positions du Canada et des États-Unis face à l'environnement.

CONTRIBUTIONS AU PROGRAMME

Participer aux activités d'organismes de direction et d'organismes techniques correspondants, notamment la CEE, le PNUE et l'OCDE.

Fournir des renseignements d'origine canadienne sur demande et contribuer à certains projets sur demande.

Appliquer des programmes intérieurs relatifs à la recherche et au développement internationaux sur la pollution de l'air ainsi que sur les stratégies de lutte.

Fournir des conseils et un soutien à des événements internationaux de caractère général, notamment le Groupe des Sept, afin que soient reconnus des thèmes comme le développement durable et la prévention de la pollution.

Agir comme médiateur écouté puisque le Canada est un État industrialisé, mais qu'il n'est pas une grande puissance.

Section B

L I A I S O N S

ACTIVITÉS INTÉRIEURES

Concentrer la recherche et le développement faits au pays dans les domaines spécifiques au Canada afin de constituer un complément aux renseignements obtenus par suite de notre participation à des événements internationaux et dont les retombées sont maximisées au moyen de systèmes d'information intégrés et compatibles.

Participer à des comités interministériels et fédéraux-provinciaux sur le TADPA, et agir par leur intermédiaire, afin de développer et de mettre en application des plans d'action visant à lutter contre les polluants atmosphériques.

Développer et assurer l'entretien de systèmes de surveillance de la qualité de l'air ainsi que des impacts, et évaluer l'efficacité des moyens de lutte adoptés.

Voir à l'adoption de politiques et programmes nationaux conformes aux engagements internationaux du Canada relativement aux NO_x/COV ainsi qu'aux changements climatiques, c.-à-d. élaborer différentes options de lutte contre les NO_x/COV d'ici 1990.

Appliquer d'ici 1995 les contrôles relatifs aux combustibles et aux moteurs à combustion interne. Développer des systèmes afin d'intégrer les renseignements relatifs à la pollution atmosphérique et faciliter la prise de décisions relativement aux lacunes sur le plan de la recherche, des priorités et des options efficaces de lutte contre la pollution.

FORUMS ET ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

- Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)

- Groupe sectoriel de la gestion de l'atmosphère : inventaire de NO_x/COV et travaux de réglementation pour harmonisation avec les travaux de la CEE; pluies toxiques (produits chimiques sur la liste des substances d'intérêt prioritaire, comme le benzène); risques de pollution atmosphérique causée par les produits chimiques.

- Groupe sur l'énergie et l'environnement : pollution de l'air attribuable à la production d'énergie.

- Soutien à EC pour l'évalution et la revue des techniques de lutte contre la pollution par le CO_2.

- Groupe intergouvernemental d'évolution du climat - soutien à EC pour les inventaires des émissions et des moyens de lutte contre la pollution ainsi que les stratégies.

- Agence internationale de l'énergie : pollution attribuable à l'incinération et à la production d'énergie.

- Commission économique des Nations unies pour l'Europe.

- Conseillers principaux sur les problèmes d'eau et du milieu, notamment le groupe de travail sur les problèmes de pollution atmosphérique ainsi que celui de la surveillance des sources stationnaires de COV.

- Groupes exécutifs chargés de la Convention sur le TADPA notamment : groupe de travail sur les COV; groupe de travail sur les stratégies de réduction de SO_2, de NO_x et de COV; groupe de travail sur les effets économiques.

- Groupe de travail sur les problèmes de pollution atmosphérique.

- Renégociation des protocoles portant sur le SO_2 (1994) et sur le NO_x (1996).

- Négociation d'un protocole pour les COV.

- Programmes de l'environnement des Nations unies - Groupe sur les incidences climatiques mondiales comme les effets sur la faune.

- Organisation internationale de normalisation - Groupe des normes pour les véhicules : normes d'émission des véhicules.

- Comité de la pollution atmosphérique du Comité sur les défis de la société moderne.

- Mesures contre les émissions de NO_x/COV.

- Banque mondiale - possibilités d'influencer les stratégies portant sur les développements avec des polluants atmosphériques possibles.

- Air and Waste Management Association (APCA) - différents échanges sur la pollution atmosphérique.

- Rencontres bilatérales avec les États-Unis et d'autres.

- Négociation d'un accord sur la pollution atmosphérique transfrontalière, avec les États-Unis, 1990.

PLAN DE COMMUNICATIONS

- Souligner la participation canadienne par le truchement de communiqués de presse.
- Informer les intervenants canadiens des progrès par le truchement de rencontres et de bulletins.
- Informer les politiciens et les hauts fonctionnaires par le truchement de notes ou de rencontres.

Section C

B E S O I N S

RESSOURCES FINANCIÈRES

Présent niveau : À déterminer

Fonds supplémentaires : Des efforts croissants peuvent en nécessiter.

RESSOURCES HUMAINES

Présent niveau : De 1,5 année-personne à 10 années-personnes.

Supplémentaire : Nul besoin.

Section D

O C C A S I O N S À E X P L O I T E R

MINISTRE

- Signature de protocoles sur le SO_2, les NO_x et les COV.
- Rencontre des ministres de l'Environnement de l'OCDE en 1991.
- Conférence de Bergen en 1990.
- Accord Canada-E.-U. sur la circulation transfrontalière (probablement le Premier ministre).

MINISTÈRE

- Globe 90.
- Leadership au niveau fédéral-provincial sur les questions relatives à la pollution de l'air, par l'intermédiaire du CCME et d'autres ententes entre gouvernements.

Section E

R É S U L T A T S E T J A L O N S

RÉSULTATS

- Amélioration de la technologie canadienne de prévention et de lutte contre les polluants atmosphériques.
- Harmonisation des normes.
- Réduction de l'ozone troposphérique.
- Réduction des dégâts causés par les précipitations acides.
- Acceptation d'un mode de vie moins polluant.

JALONS

Participation à différentes rencontres indiquées à la section des forums et événements internationaux.

SECTION F

G E S T I O N N A I R E I M P U T A B L E E T L I A I S O N

GESTIONNAIRE IMPUTABLE

M. Peter Higgins	Directeur général Protection de l'environnement

LIAISON

M. Vic Shantora	Directeur Direction de programmes industriels

PROGRAMME INTERNATIONAL DE C ET P

GESTION DES RESSOURCES

F A U N E

Section A

J U S T I F I C A T I O N

ÉNONCÉ DE LA QUESTION

Nous partageons la planète avec une multitude d'autres organismes vivants qui dépendent tous pour leur survie d'écosystèmes en équilibre et qui s'harmonisent. Les activités anthropiques, dont l'intensité ne cesse de croître, ont progressivement perturbé les écosystèmes naturels et les ont poussés vers leurs limites de récupération. À mesure que la communauté mondiale prend conscience que les écosystèmes, avec leur flore, leur faune et leur habitat, doivent être protégés si l'homme veut assurer sa propre survie, C et P pourra profiter de l'occasion pour capitaliser sur son savoir-faire et ses facultés d'innovation pour devenir un leader influent dans le domaine de la conservation de la faune et des écosystèmes.

OBJECTIFS DE C ET P

- Promouvoir les concepts de conservation de la faune et de conservation de l'habitat.
- Assurer un leadership dans l'application de politiques sérieuses de conservation de la faune et de l'habitat.
- Former des partenariats solides afin de parvenir à la protection cherchée des écosystèmes et des espèces.
- Assurer un rôle de leadership dans la prise de décisions à des forums nationaux et internationaux où réside le pouvoir d'agir en faveur de la faune et de l'habitat.

STRATÉGIE ET ORIENTATION DE C ET P

- Assurer que les mesures législatives ont été adoptées afin que C et P puisse s'acquitter de ses obligations internationales et assurer que ces mesures sont appliquées.
- Assurer une représentation dans les forums nationaux et internationaux où sont discutées les questions importantes relativement à la protection et à la conservation de la faune et de l'habitat et où des plans d'action sont formulés.
- Conclure et appliquer des accords, des ententes et des traités bilatéraux (Canada-É.-U.) et internationaux (p. ex., CITES, Ramsar, Entente sur le troupeau de Caribou-Porcupine, etc).
- Assurer que tous les secteurs soient informés des questions relatives à la flore, à la faune et à l'habitat, par la production de documents scientifiques appropriés et par la contribution aux connaissances par l'intermédiaire des rapports sur l'état de l'environnement.

CONTRIBUTIONS AU PROGRAMME

- Contrôler le statut des espèces d'intérêt international (p. ex., l'ours blanc, les bandes de loups et les ours grizzly qui traversent les frontières, la grue blanche d'Amérique, le renard véloce, le furet à pattes noires) et communiquer les données (notamment les résultats des études toxicologiques) à la communauté internationale.

- Appliquer les clauses de la Convention internationale de Ramsar relatives à la protection des milieux humides en nommant des sites au Canada et en promouvant la signature de la Convention par les non-signataires comme le Brésil et en encourageant le choix de sites dans d'autres États.
- Proposer et appliquer des règlements et des accords relatifs à la faune et à des incidences internationales de la faune (p. ex., Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs, accords concernant l'ours blanc, l'oie blanche et le caribou, l'échange Canada-URSS sur l'Arctique, la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES), le plan nord-américain de gestion de la sauvagine, le protocole d'entente Canada-Mexique).
- Participer activement aux travaux des groupes de travail sur l'environnement de la CEE, de l'OCDE et de l'OEA afin d'assurer que les préoccupations et intérêts canadiens paraissent dans les programmes de ces groupes.
- Suivre les activités nationales et internationales relatives à la flore, à la faune et à la conservation et communiquer des renseignements.
- Promouvoir des normes internationales de piégeage sans douleur.
- Resserrer les liens avec l'ACDI et les Affaires extérieures dont la collaboration pourrait grandement simplifier nos efforts internationaux de conservation.
- Négocier des accords et des traités avec les États qui ont des populations migratoires en commun avec le Canada (p. ex., Costa-Rica, Mexique, Brésil, Irlande, URSS, etc).
- Établir des partenariats et former des liens étroits avec des ONG orientés vers la conservation au niveau international tels le Fonds mondial pour la nature, l'UICN et le BIRS.

Section B

L I A I S O N S

ACTIVITÉS INTÉRIEURES

- Établir des accords de collaboration avec les agences provinciales et territoriales de la faune.
- Informer le public et l'éduquer sur les questions relatives à la faune et à l'habitat ainsi que sur les bénéfices socio-économiques associés à la conservation de ces ressources.
- Collaborer avec les ONG à la protection de la faune et de l'habitat du Canada (p. ex., LPBO, FMN Canada) et agir comme porte-parole national afin de présenter leurs intérêts face à la communauté internationale, le cas échéant.
- Fournir les secrétariats au programme de rétablissement des espèces canadiennes en péril et au comité sur le statut des espèces menacées (CSEMDC).
- Fixer des niveaux de récolte annuelle de sauvagine migratrice.
- Établir des réserves nationales de faune et des refuges d'oiseaux migrateurs, des sites Ramsar et des réserves d'oiseaux de rivage de l'hémisphère occidental.

FORUMS ET ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

- **Plan nord-américain** de gestion de la sauvagine - Rencontre semestrielle du comité de revue des programmes, Canada-É.-U.

- Conférence sur la faune et les richesses naturelles de l'**Amérique du Nord** - 1990.

- **CEE** - Conseillers principaux sur l'environnement et les problèmes de l'eau - Conférence annuelle. **Groupes de travail sur la flore**, la faune et leurs habitats; intégration environnement-économie (permanents).

- **OCDE** - Conférence des ministres de l'Environnement, 1991.

- **CITES** - Conférence bisannuelle - Lausanne, 1989 (Le poste de secrétaire général est présentement occupé par un Canadien).

- **Ramsar** - Conférence bisannuelle de 1991 (Le poste de vice-président est présentement occupé par un Canadien).

- Réseau de réserves pour les oiseaux de rivage dans l'hémisphère occidental - (Le Canada fait présentement partie du Conseil du réseau).

- **Convention de Washington** - Considérer de participer au groupe de travail afin de reviser la convention de 1940 sur la protection de la nature et la conservation de la faune dans l'hémisphère occidental.

- **Bureau international** de recherches sur la sauvagine (BIRS) - C et P (SCF) représente le Canada à ce bureau qui coordonne la recherche au niveau continental

- Rencontres régulières.

- Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Commission sur l'écologie et les groupes de travail.

- Comité d'ornithologie appliquée du Congrès ornithologique international.

PLAN DE COMMUNICATIONS

- Fournir des documents d'information aux sous-ministres, aux Cabinets du Ministre et du Premier ministre sur les initiatives prises par C et P ainsi que sur les questions d'intérêt international relativement à la faune et à l'habitat.
- Fournir des documents relatifs aux initiatives et programmes relatifs à la faune et à l'habitat de C et P, aux programmes appropriés de l'ONU, de l'ACDI, des Affaires extérieures et des ONG.
- Faire publier le bulletin de Ramsar ainsi que le Hinterland's Who's Who.
- Faire publier les rapports techniques à l'intention de la communauté scientifique internationale qui s'occupe de conservation, et des rapports orientés vers la faune pour les Rapports complémentaires sur l'état de l'environnement et enfin, un chapitre pour le rapport de 1991.

Section C

B E S O I N S

RESSOURCES FINANCIÈRES

Fournies dans le cadre du programme.

RESSOURCES HUMAINES

Présent niveau : Une année-personne.

Supplémentaire : Nul besoin pour l'instant.

Formation : Nul besoin pour l'instant.

Section D

OCCASIONS À EXPLOITER

MINISTRE

- Conférence régionale de la CEE (1990).
- Rencontre des ministres de l'Environnement de l'OCDE (1991).
- PNUE - Réunion du Conseil (1991).
- Conférence mondiale des Nations Unies sur le développement durable (1992).

MINISTÈRE

- Conférence relative à l'Accord international sur l'ours blanc - 1989; le SCF fait figure de chef de file scientifique.
- Conférence des ministres de l'Environnement d'Amérique latine - 1989 (Brasilia) - C et P déposera une proposition de participation socio-économique à des propositions de conservation.
- CITES - 1989.
- Conférence sur la faune et les richesses naturelles de l'Amérique du Nord (1990).
- Colloque international sur le renne et le caribou - 1990.
- CEE - Conseillers principaux sur l'environnement et les problèmes d'eau (1990).
- Globe 90 - 1990.
- Conférence internationale sur les ours - 1992. (Le SCF est reconnu pour son savoir-faire en recherche sur l'ours et ce Service présentera des articles.)

Section E

RÉSULTATS ET JALONS

RÉSULTATS

- Leadership et influence reconnus par la communauté internationale en matière de conservation de la faune et des habitats.
- Par sa participation, le Canada a accru la conservation et la protection de la flore, de la faune et de l'habitat mondial.
- Les espèces migratrices du Canada, ainsi que leurs habitats, sont protégées dans tous les pays où ces espèces séjournent.
- La faune du Canada est protégée par l'application stricte des lois, traités et ententes sur l'importation et l'exportation et les actions du Canada sont connues dans la communauté.
- Faire connaître, dans la classe politique comme dans la population, les pressions qui s'exercent contre la faune et ses habitats.

JALONS

- 1989-1990 - Le Canada est réélu à titre de membre du Conseil du réseau des réserves de l'hémisphère occidental.

- Le Canada est membre de groupes de travail de la CEE sur la flore, la faune et leurs habitats ainsi que l'environnement-économie.

- 1990-1991 - Le Canada est réélu au Conseil des directeurs de Ramsar.

- Le Canada continue de participer à la Commission sur l'écologie de l'UICN ainsi qu'au comité d'ornithologie appliquée et au BIRS.

- Les accords sont adoptés sur la conservation des espèces migratrices.

Section F

G E S T I O N N A I R E I M P U T A B L E E T L I A I S O N

GESTIONNAIRE IMPUTABLE

M. Anthony Clarke — Directeur général
Service canadien de la faune

LIAISON

M. John Whiting — Coordonnateur des activités internationales
Service canadien de la faune

PROGRAMME INTERNATIONAL DE C ET P

GESTION DES RESSOURCES

RESSOURCES EN EAU ET ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES

Section A

JUSTIFICATION

ÉNONCÉ DE LA QUESTION

C et P est responsable de la gestion d'ensemble des interventions d'Environnement Canada en matière de développement soutenu des ressources en eau douce et des écosystèmes aquatiques. À titre de leader en matière de réglementation et de recherche sur les eaux douces, le Canada doit faire preuve de leadership dans l'élaboration de solutions à des problèmes mondiaux, multilatéraux, bilatéraux, régionaux et locaux. La participation à des forums internationaux permet aussi au Canada de bénéficier de l'expérience et des efforts d'autres nations et d'autres organismes multilatéraux, afin de résoudre des problèmes nationaux concernant nos ressources en eau.

OBJECTIFS DE C ET P

- Améliorer les connaissances et le savoir-faire de C et P ainsi qu'accroître ses pouvoirs afin qu'il assure un leadership national en conservation des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques au Canada d'une manière intégrée et durable.
- Faire figure de chef de file dans la résolution des problèmes écologiques mondiaux qui constituent une menace pour les ressources en eau et les écosystèmes aquatiques du Canada.
- Seconder l'industrie canadienne de l'environnement dans sa mise en marché outre-mer.
- Participer à l'aide canadienne aux pays en voie de développement.

STRATÉGIE ET ORIENTATION DE C ET P

Généralités

- Par le truchement de partenariats à l'échelle internationale en matière de ressources en eau et d'écosystèmes aquatiques, servir de point de rassemblement et assurer la cueillette de renseignements et de données ainsi que la recherche scientifique, les communications, l'éducation, la réglementation et le savoir-faire technique.

Points spécifiques

- Établir des méthodes et politiques nationales d'information, d'administration, de recherche, de gestion, de coordination et d'éducation en matière d'eau et d'écosystèmes aquatiques.
- Accroître les moyens scientifiques, techniques, de gestion, de communication et de coordination d'Environnement Canada par rapport aux écosystèmes aquatiques et aux ressources en eau à l'échelle mondiale.
- Resserrer les liens avec d'autres États et organismes multilatéraux afin que le Canada tire parti, avec les autres, de l'expérience et des résultats mis en commun.

- Assurer un leadership canadien en gestion internationale des problèmes écologiques mondiaux qui constituent une menace pour les ressources en eau et les écosystèmes aquatiques du Canada.
- Aider l'industrie canadienne de l'environnement à se constituer en un organisme de mise en marché outre-mer de son savoir-faire.
- Collaborer à ce que l'aide extérieure du Canada se fasse d'une manière écologique.
- Promouvoir des rencontres internationales et y participer afin d'accroître les échanges, la communication et la compréhension entre les chercheurs, les gestionnaires et les législateurs, et le public relativement au développement durable.
- Favoriser la formation, l'enseignement et l'expérience internationale à tous les niveaux de gestion des ressources en eau par le parrainage de cours ou des programmes d'échange de chercheurs, de techniciens et de gestionnaires.

CONTRIBUTIONS AU PROGRAMME

- Donner suite aux demandes internationales de données et de renseignements canadiens.
- Contribuer à la connaissance et au savoir-faire internationaux dans tous les aspects de la recherche et de la gestion des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques.
- Soutenir la participation canadienne à des rencontres internationales pour faire valoir le point de vue du Canada dans les questions internationales qui portent sur l'environnement.
- S'intéresser aux grandes questions de l'environnement au niveau de la direction générale comme au niveau interdisciplinaire.
- Avoir recours aux établissements et au personnel canadiens situés à l'étranger pour assurer la formation de techniciens, chercheurs et gestionnaires étrangers dans le domaine de l'administration gouvernementale et de la gestion soutenue des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques.

Section B

L I A I S O N S

ACTIVITÉS INTÉRIEURES

- Élaborer des objectifs stratégiques nationaux afin de soutenir et d'accroître l'intégrité des écosystèmes par le développement durable.
- Élaborer un programme national de sensibilisation aux ressources en eau.
- Mettre au point des systèmes ciblés et intégrés de cueillette des données.
- Favoriser l'établissement d'une association exportatrice des industries canadiennes de l'eau (notion de mise en marché des technologies et du savoir-faire).
- Par la recherche, développer des technologies pour éliminer les effluents nocifs.

FORUMS ET ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

- **PNUE** : Conseil des gouverneurs à Naïrobi, Kenya en 1991 et 1993.

- **OCDE** : Conférence des ministres de l'Environnement en 1991 à Paris, France.

- **Rencontres bilatérales** avec d'autres nations industrialisées afin d'encourager les échanges scientifiques et techniques, ainsi qu'avec les États en voie de développement afin de les seconder dans la formulation de leurs politiques.

- On compte assurer la participation et fournir le soutien du Canada à des rencontres avec certains organismes gouvernementaux et nongouvernementaux (professionnels) qui s'intéressent aux ressources en eau et aux écosystèmes aquatiques. Trente-quatre de ces organismes ont été évalués pour voir dans quelle mesure ils sont en accord avec les objectifs de la politique fédérale sur les ressources aquatiques.

- **Initialement**, concentrer nos efforts sur la Conférence générale de l'UNESCO qui sera tenue à Paris, France, en octobre-novembre 1989 dans le but d'une réélection au Conseil du Programme hydrologique international (soutien du président canadien).

- **Conférences internationales** qui traitent des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques. Parmi les conférences tenues au Canada :

- En **1989, 23e Congrès de l'Association** internationale de recherches hydrauliques, à Ottawa : «L'hydraulique et le milieu».

- **1990 : Colloque international** d'application des systèmes de ressources en eau, à Winnipeg.

- **1990 : Globe 90**, Vancouver (C.-B).

PLAN DE COMMUNICATIONS

- Mettre au point un plan de communications afin d'influencer la politique et l'ordre du jour des programmes de certains organismes internationaux, notamment gouvernementaux.
- Élaborer des renseignements et les transmettre aux missions canadiennes à l'étranger, en ce qui a trait à l'industrie de l'eau et au CEIEA ainsi qu'aux objectifs internationaux du Canada en matière de ressources en eau et d'écosystèmes aquatiques.
- Préparer des documents d'information sur les ressources en eau et les écosystèmes aquatiques au Canada dont le gouvernement pourra se servir dans les forums internationaux.

Section C

B E S O I N S

RESSOURCES FINANCIÈRES

Présent niveau : 400 000 $ par an pour F&E en vue d'activités internationales.

Fonds supplémentaires : Nul besoin pour l'instant (les évaluations seront revues dans le cadre du présent exercice de planification)

Particularité : Des ressources financières ont été utilisées, mais le recouvrement des coûts auprès d'organismes internationaux comprend les 400 000 $.

RESSOURCES HUMAINES

Présent niveau : 14 années-personnes.

Supplémentaire : Nul besoin pour l'instant (les évaluations seront revues dans le cadre du présent exercice de planification).

Formation : Un élément de ressources humaines sur le plan international sera incorporé dans le plan des ressources humaines de C et P pour 1990-1991. Cela répondra aux besoins en formation de ceux qui ont des fonctions de conseil ou participent à des activités internationales.

Section D

O C C A S I O N S À E X P L O I T E R

MINISTRE

- Conseil des gouverneurs à Naïrobi au Kenya, 1991 et 1993.
- Conférence régionale de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, en 1990 à Bergen.
- Rencontre des ministres de l'OCDE à Paris, France, en 1991.
- Conférence mondiale des Nations Unies sur le développement durable, 1992.

Section E

R É S U L T A T S E T J A L O N S

RÉSULTATS

- Accroître le leadership du Canada.
- Augmenter le soutien international et accroître la crédibilité des normes, méthodes, équipements et savoir-faire canadiens qui pourraient servir de base à des normes internationales semblables, etc.

JALONS

- 1989 : Réélection du Canada au Conseil du Programme hydrologique international de l'UNESCO. Le concept de l'association d'exportation est développé.
- 1990 : Globe 90, Vancouver
  Conférence régionale de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, 1990.
- 1990 : Conférence technique de l'OMM sur les bénéfices sociaux et économiques des services de météorologie et d'hydrologie, Genève.
- 1991 : Rencontre des ministres de l'OCDE
  Application de la nouvelle conception canadienne du réseau mondial de surveillance de l'eau GEMS/EAU du PNUE/OMS.
- 1992 : Soutien des contributions du Canada à la Conférence mondiale de l'ONU. sur le développement durable.

Section F

G E S T I O N N A I R E I M P U T A B L E E T L I A I S O N

GESTIONNAIRE IMPUTABLE

M. Denis Davis	Directeur général Direction générale des eaux intérieures

LIAISON

M. François Guimont	Directeur Coordination et analyse des programmes

PROGRAMME INTERNATIONAL DE C ET P

GESTION DES RESSOURCES

ÉCOSYSTÈMES BORÉAUX

Section A

JUSTIFICATION

ÉNONCÉ DE LA QUESTION

Les régions polaires sont caractérisées par une convergence des responsabilités et des intérêts internationaux. Bien que la mise en valeur industrielle soit gravement limitée dans le secteur canadien de la région boréale, le transport sur de longues distances des polluants, au delà des frontières géographiques, menace la conservation et l'amélioration de la qualité du milieu. Les autochtones du Nord canadien dépendent de la récolte de ressources marines et d'eau douce ainsi que de la faune terrestre pour assurer leur bien-être. C et P est une source importante de savoir-faire scientifique et contribue à la gestion et à la protection du milieu afin d'aider le gouvernement du Canada à s'acquitter de ses responsabilités dans les territoires du Yukon et du Nord-Ouest.

OBJECTIFS DE C ET P

- Sensibiliser la population mondiale aux écosystèmes boréaux, à leurs ressources et aux menaces qui pèsent sur la qualité soutenue de ces écosystèmes et de ces ressources.
- Tenter d'obtenir du soutien et une collaboration internationale afin d'éviter toute perturbation ou dégradation des écosystèmes de l'Arctique et afin d'appliquer des mesures correctrices de façon à améliorer d'importantes ressources socio-culturelles.

STRATÉGIE ET ORIENTATION DE C ET P

- Renforcer les liens entre les nations circumpolaires comme moyen de progresser dans l'application des programmes internationaux qui portent sur l'environnement.
- Développer des canaux multilatéraux afin de promouvoir des échanges de renseignements, la mise en commun du savoir-faire scientifique et les échanges scientifiques entre nations nordiques.
- Créer et garder à jour des bases scientifiques et des bases de données qu'il faut pour défendre d'une manière crédible les articles qui figurent aux programmes internationaux (la notion de responsabilité, les liens environnementaux, les actifs communs, la gestion des ressources pour la lutte contre la pollution, etc.) et qui s'appliquent aux écosystèmes boréaux.
- Élever la conscience internationale des menaces qui pèsent sur la productivité, l'abondance et l'état des écosystèmes boréaux.
- Créer une conscience internationale des intérêts du Canada, à titre de nation nordique, ainsi que de l'importance circumpolaire et mondiale de la protection et de la conservation des écosystèmes boréaux.

CONTRIBUTIONS AU PROGRAMME

- Appuyer la gestion et la conservation des ressources polaires sur une base internationale par l'intermédiaire d'une gestion conjointe, de la recherche, d'accords internationaux, etc.

- Participer à des forums internationaux d'échange de renseignements scientifiques et de mise en commun des bases de données, sur un plan bilatéral et sur un plan multilatéral.
- Mettre en oeuvre des programmes de surveillance pour permettre l'évaluation de la distribution et de l'abondance de ressources importantes sur le plan socioculturel ainsi que des changements en qualité des écosystèmes boréaux.
- Participer avec d'autres États à l'analyse des menaces qui s'exercent sur les ressources et les écosystèmes boréaux, en vue de trouver des mesures de prévention et de correction.
- Sensibiliser la population mondiale aux écosystèmes de l'Arctique par les leviers internationaux appropriés visant à réduire les pressions sur les milieux circumpolaires.

Section B

L I A I S O N S

ACTIVITÉS INTÉRIEURES

- S'engager dans les activités que C et P doit adopter afin de soutenir entièrement le programme international relatif aux écosystèmes boréaux, d'une manière exemplaire.
- Jeter les bases d'un soutien et d'une collaboration avec le personnel d'autres programmes fédéraux et des territoires relatifs aux écosystèmes boréaux, d'une manière exemplaire.
- Jeter les bases d'un soutien et d'une collaboration avec d'autres organismes fédéraux et territoriaux, nécessaires à l'exécution du programme de C et P.
- Faire avancer les questions qui se rapportent aux écosystèmes boréaux et au bon état de ces systèmes, dans les programmes politiques et publics, à l'intérieur du Canada.
- Tenter de créer des liens entre les questions relatives aux écosystèmes boréaux et d'autres questions intérieures ou étrangères afin de renforcer les occasions d'intervention.
- Encourager les projets des gouvernements, des universités, des ONGE et d'autres groupes susceptibles de raffermir les efforts canadiens ainsi que le soutien intérieur.

FORUMS ET ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

- **Conférence internationale** sur les écosystèmes boréaux, programmes de recherche et de cueillette des données et sur les ressources de l'Arctique : p. ex., qualité de l'eau, lutte contre la pollution, technologie et génie, ours blanc, caribou, oiseaux migrateurs, etc.

- **Consultations, ententes et programmes bilatéraux** avec des États de la région circumpolaire; p. ex., consultations Canada-É.-U., échanges Canada-URSS, consultations et programmes sur les oiseaux migrateurs Canada-Groenland, etc.

- **Forums, ententes et programmes multilatéraux** qui s'appliquent aux écosystèmes boréaux ou qui ont des incidences chez ceux-ci : p. ex., rejets en mer, dépôt de matières apportées par TADPA, conférence circumpolaire de la Finlande.

- **Soutien accordé à des organismes, événements et médias internationaux**, etc., par l'entremise d'autres secteurs du ministère de l'Environnement (p. ex. SEA - qualité de l'air/OMM et TADPA); accords d'échange de données (p. ex., P.& O., MAIN, Santé et Bien-être, Affaires extérieures, Agriculture, etc.), ainsi que des organismes internationaux (p. ex., OCDE, CEE, Banque mondiale, PNUE/ONU, UNESCO/FAO (PHB)).

PLAN DE COMMUNICATIONS

- Améliorer le profil public donné aux questions internationales relatives à l'écologie dans le Grand Nord canadien ainsi qu'aux positions adoptées par le Canada face aux événements et devant les médias d'ici : communiqués de presse, résultats de programme, conférences avec les journalistes, etc.

- Présenter les préoccupations canadiennes et certaines questions choisies aux médias et à des auditoires de l'étranger, en conjugaison avec l'éducation populaire, les événements internationaux et les grands événements écologiques (p. ex., l'Exxon Valdez).

- Inscrire les questions relatives à l'écologie en milieu boréal dans les programmes des visites officielles à l'étranger et ceux des forums internationaux où participeront des hauts fonctionnaires, des ministres ainsi que le Premier ministre.

- Établir un réseau de communication au sein du ministère des Affaires extérieures, avec les ambassades et les consulats, afin de recueillir des renseignements, relever les changements d'attitude du public ou des officiels et afin de diffuser les renseignements.

Section C

B E S O I N S

RESSOURCES FINANCIÈRES

Présent niveau : Les fonds annuels requis pour F&E le seront par l'intermédiaire de ressources accordées avec les programmes.

Supplémentaires : Les besoins dépendront des projets additionnels précis.

Spéciaux : Les domaines exigeant une participation importante d'autres organismes (p. ex., MAIN) peuvent nécessiter des incitatifs supplémentaires.

RESSOURCES HUMAINES

Présent niveau : Essentiellement aucune activité qui se rapporte spécifiquement aux écosystèmes boréaux en eux-mêmes, en regard des programmes de données, de la gestion des ressources, de la recherche, de la lutte contre la pollution, des évaluations environnementales, etc.

Supplémentaire : Possibilités considérables.

Formation : Le travail portant sur les écosystèmes est généralement très spécialisé; une expérience des écosystèmes est nécessaire.

Section D

O C C A S I O N S À E X P L O I T E R

MINISTRE

- Projet d'une tournée dans l'Arctique, été 1989.
- Préparation du terrain avant la visite du Premier ministre en URSS.
- Préparation de la conférence des États de la zone circumpolaire, en Finlande.
- Conférence mondiale sur le développement durable.

MINISTÈRE

- Entente CWA : Programme de surveillance de la qualité de l'eau des rivières Peace, Athabasca, des Esclaves (bassin du Mackenzie).
- Nouvelles analyses des contaminants dans les écosystèmes et les chaînes alimentaires de l'Arctique (Île Broughton).
- Revue de l'évaluation environnementale du pipeline du Mackenzie et autres (mine d'uranium de Kiggavik).
- Projet conjoint avec le MAIN : amendements proposés aux Lois sur l'extraction de l'or et du quartz dans le Yukon ainsi qu'à la Loi sur les terres territoriales afin d'assurer une meilleure protection du milieu; accords complets de surveillance de la qualité de l'eau entre le gouvernement du Canada et ceux du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.
- Annonce de la réussite des consultations visant à l'établissement du refuge d'oiseaux migrateurs de l'Île Prince-Léopold : l'étape suivante est le Décret en Conseil.

Section E

R É S U L T A T S E T J A L O N S

RÉSULTATS

- Sensibilisation accrue des Canadiens aux menaces transfrontalières (frontières et limites provinciales) qui s'exercent sur les écosystèmes boréaux.
- Atteinte du maximum possible de soutien et de collaboration internationale afin d'éviter les risques d'une perte de qualité durable des ressources et des écosystèmes boréaux.
- Reconnaissance internationale du leadership canadien dans les questions écologiques qui se rapportent aux écosystèmes boréaux.
- Meilleure reconnaissance de la contribution de C et P dans la résolution des problèmes écologiques et la conservation de la qualité du milieu, tant sur le plan intérieur que sur le plan international.

JALONS

- 1989 : Voyage du Ministre dans l'Arctique.

- 1989 : Voyage du Premier ministre en URSS.

- 1989 : Programme de surveillance de la qualité de l'eau des rivières Peace-Athabasca-des Esclaves.

- 1989 : Préparation en vue de la Conférence des États de la zone circumpolaire en Finlande.

- 1990 : Application de l'entente générale sur le bassin du fleuve Mackenzie.

- 1990 : Un futur en commun : les écosystèmes de l'Arctique (Norvège).

- 1990 : Suivi de la visite du Premier ministre en URSS (p. ex., TADPA).

Section F

G E S T I O N N A I R E I M P U T A B L E E T L I A I S O N

GESTIONNAIRE IMPUTABLE

M. Bev Burns — Directeur général régional
Région de l'Ouest et du Nord

LIAISON

M. William Brakel — Conseiller économique principal
Région de l'Ouest et du Nord

PROGRAMME INTERNATIONAL DE C ET P

SOMMETS

F R A N C O P H O N I E

Section A

J U S T I F I C A T I O N

ÉTAT DE LA QUESTION

La Francophonie est un nouveau-né dans la grande famille des organismes internationaux. Elle n'existe officiellement que depuis le premier Sommet francophone qui a eu lieu à Paris en février 1986. Sa mise en place comme organisme structuré a été laborieuse et ceci réflète bien la complexité qui entoure la dynamique de ce regroupement des pays ayant en commun l'usage du français. Cette organisation internationale n'a donc pas encore derrière elle toute l'histoire et le vécu qu'ont d'autres organisations internationales telles que le Commonwealth, l'OUA, la CEE.

La francophonie est caractérisée par le fait qu'elle représente un échantillon très réaliste de la situation dans laquelle se trouve présentement le monde. Elle consiste en un petit nombre de pays riches en rapport avec un grand nombre de pays pauvres. En effet, l'essentiel des membres de la francophonie sont des pays de l'Afrique, dont le niveau de développement et la richesse sont peu élevés.

Le Canada fait partie des pays riches comme la France, la Belgique, la Suisse, le Luxembourg, etc. Sa position de représentant le plus important de l'Amérique, le seul à également faire partie du Commonwealth et qui n'a pas été un pays colonisateur, lui donnent une position privilégiée. De plus, le Canada est un intervenant majeur dans l'aide aux pays en voie de développement et est reconnu internationalement à cet égard. Dans le contexte bien particulier de la francophonie où la problématique des relations de pays en voie de développement avec les pays industrialisés sert de toile de fond, le Canada est en mesure de jouer un rôle de leader important.

OBJECTIFS DE C ET P

Les objectifs de C et P sont:

- Développer une position dans le dossier environnemental, qui tiendra compte des particularités de la francophonie et des priorités du ministère et du gouvernement canadien sur la scène internationale. Cette position devra être basée sur le concept de développement durable dont le Canada s'est fait un promoteur reconnu. Elle devra surtout tenir compte des difficultés que représente ce concept pour les pays en voie de développement et proposer des moyens concrets que pourraient offrir les pays industrialisés aux pays en voie de développement pour résoudre ces difficultés.

- Dans le dossier de l'aide internationale, qui est si important dans la francophonie, s'assurer que les programmes canadiens tiennent compte des principes environnementaux nécessaires dans un contexte de développement durable.

- Assurer que la position du Canada dans le dossier environnemental lui permettra d'être reconnu dans la communauté francophone et aura une influence bénéfique sur les positions qu'adopteront ces pays face aux problèmes environnementaux internationaux.

- Assurer que cette position privilégiée du Canada dans la francophonie lui permettra de jouer un rôle de leader international reconnu dans la problématique des relations Nord-Sud en environnement et plus particulièrement dans l'avancement du concept de développement durable dans un contexte mondial.

STRATÉGIE ET ORIENTATION DE C ET P

- Développer une bonne connaissance de la problématique de la francophonie et plus particulièrement des questions environnementales qui préoccupent les pays membres.

- Développer un réseau de communication efficace parmi tous les intervenants potentiels au Canada, tant privés que publics en privilégiant le Québec et le Nouveau-Brunswick qui sont des membres actifs.

- Développer un réseau de communication efficace dans la francophonie dans le but d'échanger les informations stratégiques nécessaires au développement d'une position robuste du Canada sur les questions environnementales au sein de l'organisation.

- Baser la position environnementale du Canada dans la francophonie sur les concepts de développement durable en mettant à profit sa position privilégiée dans le domaine des technologies environnementales nord-américaines et son rôle reconnu de pays ouvert à l'aide internationale.

CONTRIBUTIONS AU PROGRAMME

L'environnement était un des thèmes du Sommet des pays francophones tenu à Dakar en mai 1989. Malgré ceci, peu de projets majeurs ont résulté de ce Sommet. C et P entend donc travailler intensivement, à partir du suivi du Sommet de Dakar, à développer la position environnementale du Canada dans cette organisation et lui permettre de jouer une rôle de leadership le plus rapidement possible. Pour ce faire, C et P entend:

- suivre avec attention les résultats du Sommet de Dakar sur les questions environnementales;

- consécutivement à ces résultats, fournir l'expertise nécessaire au développement d'une participation active du Canada au prochain Sommet de la francophonie;

- être actif dans le réseau de décideurs et d'influenceurs environnementaux de la francophonie.

Section B

L I A I S O N S

ACTIVITÉS INTÉRIEURES

Mettre en place un réseau national avec accent sur les provinces canadiennes réprésentées dans la francophonie. À partir de ce réseau, développer des relations fructueuses avec les responsables de ces provinces pour assurer les consultations nécessaires au développement de positions canadiennes.

Développer des communications efficaces avec la direction des affaires extérieures ainsi qu'avec les responsables du dossier de la francophonie dans les autres ministères fédéraux tels que l'ACDI.

ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

Puisque les événements majeurs sont le Sommet ou les rencontres préparatoires, l'effort de C et P sera concentré à donner le support nécessaire pour que la position du Canada au prochain Sommet de la francophonie soit solide et pertinente pour les questions environnementales. À cet effet, un suivi rigoureux des décisions du Sommet de 1989 sera fait. Des contacts seront établis et cultivés avec l'Agence de coopération culturelle et technique qui est la principale institution et gestionnaire financier de la coopération des pays francophones. Le projet sur les grands fleuves présenté par le Canada et adopté lors du dernier Sommet implique directement C et P et plus particulièrement le CSL. Il permettra de se familiariser avec le processus de mise en oeuvre de tels projets et ainsi mieux se préparer pour présenter des projets au prochain Sommet.

PLAN DE COMMUNICATIONS

Dans l'étape initiale, les communications seront surtout axées en une gestion efficace de l'information reliée à la francophonie. C et P Région du Québec développera via son réseau de communication une banque d'information reliée à l'environnement dans les pays francophones. Cette information permettra de mieux connaître la problématique en place et également de rendre accessible aux partenaires de la francophonie l'information qui leur permettra de mieux connaître C et P et le Ministère.

Section C

B E S O I N S

RESSOURCES FINANCIÈRES

Des frais de fonctionnement de 20 000 $ par année sont estimés. De plus, pour la première année, 10 000 $ supplémentaires sont nécessaires pour développer la connaissance du réseau francophone international.

RESSOURCES HUMAINES

Une année-personne est requise pour mettre en place le réseau, en assurer le maintien et faire la coordination.

Section D

O C C A S I O N S À E X P L O I T E R

MINISTRE

En raison de la jeunesse de l'organisation, de l'importance de l'environnement et du rôle important qu'y joue le Canada, le Ministre bénéficie d'une excellente opportunité de se positionner clairement parmi ses homologues francophones comme le chef de file qui permet aux deux blocs en présence de se rejoindre dans les dossiers environnementaux de la francophonie.

MINISTÈRE

Le Ministère devrait profiter de sa participation dans ce dossier pour mettre en évidence l'expertise dont il dispose dans plusieurs domaines d'intérêts pour les pays francophones. Ainsi, la position privilégiée qui nous met en contact avec la technologie nord-américaine en environnement devrait être mise à profit. Ces

technologies sont peu connues par les pays de la francophonie des autres continents et elles sont susceptibles de leur être utiles dans la solution des problèmes environnementaux qui les affligent.

Section E

R É S U L T A T S E T J A L O N S

RÉSULTATS

Le Ministère dispose d'un cadre bien structuré pour développer ses positions dans la francophonie. Le Ministère est bien au fait des particularités et des intervenants environnementaux dans la francophonie.

Le leadership du Canada en environnement est reconnu dans la francophonie.

JALONS

Juillet 1989 :	Compte rendu de Dakar.
Septembre 1989 :	Dossiers en place, problématique établie.
Mars 1990 :	Plan d'action.
Janvier 1991 :	Projets pour Sommet de 1991.
Continu :	Développement du réseau.

Section F

G E S T I O N N A I R E I M P U T A B L E E T L I A I S O N

GESTIONNAIRE IMPUTABLE

M. Jean-Pierre Gauthier — Directeur général régional
Région du Québec

LIAISON

M. A. Tremblay — Directeur
Coordination et analyse

PROGRAMME INTERNATIONAL DE C ET P

SOMMETS

C O M M O N W E A L T H

Section A

J U S T I F I C A T I O N

ÉNONCÉ DE LA QUESTION

Le Commonwealth est une famille de nations qui possèdent en commun un riche passé historique, des types semblables de gouvernement et d'institutions, une langue commune et, ce qui est peut-être plus important, des valeurs communes. Cependant, l'on sait bien que les pays du Commonwealth ne sont pas que de simples copies conformes les uns des autres. Ces pays présentent entre eux des écarts considérables pour ce qui est des richesses dont ils disposent, de leur niveau de développement ainsi que du revenu moyen et de la qualité de vie de leurs citoyens. À titre de pays qui partage ces idéaux et ces valeurs avec les autres nations membres, le Canada peut contribuer à réduire l'importance des écarts pour le plus grand bien de tous les membres du Commonwealth, y compris le sien. Le Canada est aussi en mesure de représenter les points de vue et, selon les besoins, protéger les intérêts des pays du Commonwealth dans d'autres forums internationaux auxquels il a l'occasion de participer (G7, PNUE, OCDE). Le Canada peut et doit aider les autres pays du Commonwealth à promouvoir et à mettre en oeuvre des types de développements durables, qui optimisent l'utilisation à long terme des ressources naturelles existantes et qui, sans nécessairement dégrader l'environnement, améliorent la qualité de vie des citoyens de chaque pays membre. Fort de son expérience et son expertise, le ministère de l'Environnement devrait, par l'entremise du Ministre, appuyer le Premier ministre dans ses efforts visant à faire inscrire en priorité au programme du Commonwealth les questions relatives à l'environnement et à l'exploitation des ressources. Cette démarche est importante compte tenu des responsabilités canadiennes pour l'aide extérieure, reconnues mondialement, ainsi que des développements qui s'ensuivront, pour le renforcement du rôle de chef de file que joue le Canada en cherchant à promouvoir un milieu planétaire propre et sans danger.

OBJECTIFS DE C ET P

Dans le contexte de l'objectif canadien élargi de l'amélioration de la qualité et du niveau de vie dans les pays du Commonwealth, C et P doit :

- promouvoir le concept et les méthodes d'un développement durable parmi les pays du Commonwealth dans un cadre international de protection de l'environnement;
- s'assurer que les activités canadiennes en matière d'aide extérieure (en particulier celles de l'ACDI) s'appuient sur des principes environnementaux bien fondés;
- demander la coopération des pays du Commonwealth pour résoudre des problèmes environnementaux d'envergure internationale et gérer le patrimoine mondial.

STRATÉGIE ET ORIENTATION DE C ET P

- Échanger de l'information et des données scientifiques avec les pays du Commonwealth de façon plus cohérente et plus officielle.

- Mettre sur pied au ministère de l'Environnement, un centre favorisant le développement d'un réseau de contacts avec les pays du Commonwealth, destiné à examiner et résoudre les problèmes environnementaux des pays membres. Le réseau devrait comprendre une gamme plus diversifiée de participants que les seuls organismes gouvernementaux, par exemple les ONGE, les missionnaires des églises et les missions commerciales.
- Aider à identifier, à classer par ordre de priorité et à analyser les problèmes environnementaux auxquels sont confrontés les pays membres.
- Mettre à la disposition des pays membres les connaissances de base et l'expérience canadiennes, considérées comme appropriées et nécessaires pour mettre en oeuvre des politiques bien fondées du point de vue environnemental et élaborer une législation appropriée.

CONTRIBUTIONS AU PROGRAMME

- Répondre positivement à des demandes d'information et de consultation provenant des pays du Commonwealth.
- Aider l'ACDI et le ministère des Affaires extérieures à évaluer les projets d'aide à l'étranger et, au besoin, contribuer à élaborer des politiques et des lignes directrices environnementales pour le développement dans ces pays.
- Appuyer la participation du Canada aux conférences du Commonwealth de 1989 et de 1991 en produisant des dossiers d'information, ainsi qu'en étudiant et en fournissant d'autres documents nécessaires.

Section B

L I A I S O N S

ACTIVITÉS INTÉRIEURES

- Assurer la liaison avec le ministère des Affaires extérieures afin de favoriser une meilleure compréhension globale des questions relatives à l'environnement et à l'exploitation des ressources.
- Établir des contacts officieux avec les ambassades des pays du Commonwealth, de concert avec le Service de planification du ministère, la Direction générale des affaires extérieures et les agents des Affaires extérieures.

FORUMS ET ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

- En plus de réunions bisannuelles des chefs d'État ou de gouvernement, le Canada communique surtout avec les pays du Commonwealth dans le cadre de relations bilatérales établies avec un certain nombre de pays membres par le biais d'organisations internationales comme les Nations unies, WAMO, la FAO, l'UNESCO et le PNUE et, dans une moindre mesure, par celui d'associations de la communauté scientifique et du secteur industriel. Ces relations devraient servir à renforcer davantage la capacité de C et P à contribuer à l'effort canadien global qui, au nom du Commonwealth, vise à améliorer le milieu planétaire.

PLAN DE COMMUNICATIONS

Intérieures:

- À l'intérieur de C et P, confier au Directeur général de la Région du Pacifique et du Yukon la responsabilité des activités relatives au Commonwealth pour:

- Diffuser les plans d'affaires et les rapports d'activités par le biais de documents officiels d'information et du bulletin de nouvelles interne;

- Rechercher l'aide et la coopération des diverses directions générales et directions pour atteindre les objectifs fixés.

Extérieures:

- Fournir des documents et des analyses d'information sur des questions en matière d'environnement qui concernent le Commonwealth afin d'appuyer les activités des premiers ministres et des ministres de l'Environnement par les voies normales, selon les besoins ou pour répondre à des demandes,

- Fournir au ministère des Affaires extérieures l'information scientifique, des données techniques et des analyses professionnelles de C et P destinées à être utilisées dans les ambassades canadiennes de pays du Commonwealth.

Section C

B E S O I N S

RESSOURCES FINANCIÈRES

Aucune ressource n'est requise pour le présent.

RESSOURCES HUMAINES

Aucune ressource n'est requise pour le présent.

Section D

O C C A S I O N S À E X P L O I T E R

MINISTRE

- Appuyer la participation du Premier ministre au Sommet du Commonwealth en octobre 1989; étudier la possibilité d'une allocution au Sommet.

- La Conférence de Vancouver de 1990 (Globe 90) constitue une excellente occasion de rencontrer les ministres de l'Environnement des pays du Commonwealth; le Canada devrait envisager la possibilité d'une réception officielle.

- Dans le cadre de la Conférence mondiale des Nations Unies sur le développement durable, rencontrer les ministres de l'Environnement des pays du Commonwealth afin d'échanger des points de vue et de renforcer l'engagement bilatéral en matière de développement durable.

- Dans le cadre de la conférence de l'OCDE réunissant les ministres de l'Environnement en 1991 à Paris, rencontrer les ministres de l'Environnement du Royaume-Uni, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, membres du Commonwealth.

MINISTÈRE

- Présenter un rapport au CCME en réponse à la demande des provinces qui souhaitent être tenues au courant des plus récentes questions et activités environnementales au palier international.

À part les activités opérationnelles et de communications, il n'est pas nécessaire d'identifier des possibilités particulières pour le ministère et C et P étant donné que le Sommet du Commonwealth est exclusivement réservé aux ministres et aux chefs d'État ou de gouvernement. Le ministère a pour tâche d'appuyer le Premier ministre et le ministre de l'Environnement.

Section E

R É S U L T A T S E T J A L O N S

RÉSULTATS

- Mettre en valeur les questions relatives à l'environnement et à la conservation des ressources dans le cadre du Sommet du Commonwealth.
- La reconnaissance accordée au Canada comme chef de file de ceux qui cherchent à promouvoir une meilleure compréhension de la nécessité pour tous les pays de protéger l'environnement dépendra, du moins en partie, du succès du Canada à mieux mettre en perspective les questions environnementales au sein de la communauté des pays du Commonwealth. Le succès de cette démarche dépendra elle-même de la qualité et de l'exactitude de l'information et des conseils fournis par C et P au Premier ministre et au ministre de l'Environnement.

JALONS

- 1989 : Pour le Sommet du Commonwealth en octobre:

  - préparer un dossier d'information à l'intention des gestionnaires supérieurs du ministère de l'Environnement;
  - préparer un exposé de principes sur la position du ministère de l'Environnement et répondre à d'autres demandes d'information en rapport avec le Sommet de 1989;
  - faire le suivi par la diffusion à l'intérieur du ministère des documents d'information sur les résultats du Sommet.

- 1991 : S'assurer que les résultats du Sommet de 1989 servent à établir une position bien fondée permettant de nouveaux progrès au Sommet de 1991.

Section F

G E S T I O N N A I R E I M P U T A B L E E T L I A I S O N

GESTIONNAIRE IMPUTABLE

M. Earl Anthony — Directeur général régional
Région du Pacifique et du Yukon

LIAISON

M. William Sinclair — Conseiller économique principal
Région du Pacifique et du Yukon

PROGRAMME INTERNATIONAL DE C ET P

RELATIONS BILATÉRALES

R E L A T I O N S C A N A D A - E.-U.

GRANDS LACS

Section A

J U S T I F I C A T I O N

ÉNONCÉ DE LA QUESTION

Les Grands Lacs, soit les lacs Supérieur, Michigan, Huron, Érié et Ontario, font partie intégrante du patrimoine physique et culturel de l'Amérique du Nord. Les eaux de ces lacs et les nombreuses richesses du bassin des Grands Lacs ont joué un rôle majeur dans l'histoire et le développement des États-Unis et du Canada. Certaines des plus fortes concentrations industrielles au monde sont situées dans la région des Grands Lacs. Près de vingt-cinq pour cent de la production agricole canadienne totale et sept pour cent de la production américaine sont concentrés dans le bassin des Grands Lacs. L'un des plus grands enjeux des relations canado-américaines est le fait que le programme américain semble accorder moins de priorité aux préoccupations canadiennes. Soixante-quinze pour cent de la population canadienne réside le long de la frontière canado-américaine tandis que la proportion inverse s'applique aux États-Unis. Quant à la région des Grands Lacs, elle abrite vingt-cinq pour cent de la population canadienne et dix pour cent de celle des États-Unis. Cette situation déséquilibre les perceptions. C et P doit continuer à s'appuyer sur les institutions, les accords et les protocoles d'entente pour s'assurer que les préoccupations canadiennes demeurent inscrites au programme des États-Unis. En dépit des différences dans les approches canadiennes et américaines pour les questions environnementales, qui découlent du libre échange et de la nouvelle perspective globale des questions environnementales au Canada et aux États-Unis, on prévoit une harmonisation inévitable en matière de politique à laquelle C et P doit être prêt à s'adapter.

OBJECTIFS DE C ET P

Dans le contexte de l'ensemble des relations canado-américaines existantes et en voie d'amélioration, C et P doit viser les objectifs suivants relativement aux préoccupations environnementales transfrontalières :

- Gérer de concert avec les États-Unis, la restauration et l'entretien du bassin des Grands Lacs. Les Grands Lacs constituent l'une des régions transfrontalières les plus cruciales et les plus vulnérables pour ce qui est de la faune, des eaux, de l'atmosphère, des déversements et de la pollution.
- Améliorer la réalisation des objectifs de la version modifiée de l'Accord Canada-États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, et faire preuve de leadership dans la mise en oeuvre des mesures de réglementation pour le nettoyage des lacs.
- Mettre à profit les bonnes relations de travail qui existent entre le Canada et les États-Unis et promouvoir la résolution des problèmes environnementaux planétaires.

STRATÉGIE ET ORIENTATION DE C ET P

- Travailler en collaboration avec les organismes des provinces, du gouvernement fédéral des États-Unis et des États américains en vue de bâtir de nouvelles structures susceptibles d'adaptation, basées sur le consensus et des notions scientifiques, afin d'assurer la solution des problèmes environnementaux transfrontaliers par la promotion de l'acceptation du principe d'un développement durable.
- Oeuvrer avec d'autres organismes fédéraux, provinciaux, des gouvernements des États américains et du gouvernement fédéral des États-Unis afin d'élaborer des normes de comparaison et des critères de mesures communes pour la surveillance de la qualité des Grands Lacs.
- Encourager et promouvoir le dialogue et la communication entre les intervenants des secteurs scientifique, technique, politique, bureaucratique et non gouvernemental au Canada et aux États-Unis.
- Poursuivre une stratégie de communication active et coordonnée vis-à-vis des États-Unis.

CONTRIBUTIONS AU PROGRAMME

- Répondre positivement aux demandes d'information et d'expertise de la part d'homologues américains qui étudient les questions relatives aux Grands Lacs.
- Bâtir et renforcer les relations avec les représentants des États des Grands Lacs et de l'Environmental Protection Agency afin d'accroître l'influence canadienne sur les changements à apporter concernant les autres questions environnementales bilatérales et planétaires.

Section B

L I A I S O N S

ACTIVITÉS INTÉRIEURES

- Collaborer étroitement avec d'autres organismes fédéraux et les gouvernements provinciaux pour les questions relatives à l'environnement et aux ressources afin de résoudre des problèmes transfrontaliers existants et potentiels y compris ceux observés dans le bassin des Grands Lacs.
- Assurer une présence scientifique et technique très visible pour les questions transfrontalières.
- Renforcer et assurer la participation de C et P aux ententes et aux délibérations des institutions canado-américaines.
- Poursuivre l'expansion des relations avec la province de l'Ontario par le biais de l'Accord Canada-Ontario relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, assurant ainsi la mise en application intégrale au Canada de l'Accord Canada-États-Unis relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs.
- Évaluer les répercussions possibles sur l'environnement des progrès scientifiques et techniques aux États-Unis et faire rapport sur ces informations.

FORUMS ET ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

- Continuer de participer à la Commission mixte internationale et de soutenir la collaboration d'Environnement Canada avec cet organisme. Continuer d'assister aux réunions semi-annuelles de la CMI ainsi qu'aux réunions biennales de ce même organisme sur la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

- Continuer de participer aux réunions annuelles du ministre de l'Environnement et des représentants américains (administrateur de l'EPA, le ministre de l'Intérieur (parcs, pêche et faune) et le ministre du Commerce (météorologie)).
- Encourager une participation canadienne accrue au Conseil des gouverneurs (et des premiers ministres) de la région des Grands Lacs afin que le Canada comprenne mieux le point de vue des États américains et que, pour leur part, les gouverneurs de ces États comprennent mieux les questions régionales et géographiques relatives à l'environnement canadien.
- Encourager la participation à des conférences traitant de questions transfrontalières canado-américaines et, plus particulièrement, à la Conférence Globe 90, et monter un kiosque spécial sur les Grands Lacs.
- Utiliser les Conférences internationales pour renforcer les relations canado-américaines. Étudier la possibilité d'une conférence bilatérale sur les Grands Lacs, co-parrainée par le Canada et les États-Unis.

PLAN DE COMMUNICATIONS

- Faire valoir l'excellente collaboration canado-américaine qui existe à l'heure actuelle relativement aux questions transfrontalières, surtout à la lumière des récents progrès accomplis dans le domaine des pluies acides.
- Continuer à produire des études et des rapports techniques collectifs traitant des Grands Lacs, qui soulignent, par le biais de communiqués de presse conjoints par exemple, la collaboration des scientifiques canadiens et américains.
- Renforcer les liens avec les ONGE des Grands Lacs des deux pays, et de groupes du secteur industriel.
- Continuer à tenir les groupes environnementaux au courant des progrès accomplis par la diffusion de procès-verbaux sommaires de réunions bilatérales et par la publication de rapports provisoires, conformément à l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

Section C

B E S O I N S

RESSOURCES FINANCIÈRES

Fournies par le fonds du programme.

RESSOURCES HUMAINES

Fournies dans le cadre des ressources du programme.

Section D

O C C A S I O N S À E X P L O I T E R

MINISTRE

- Rencontre du Conseil des gouverneurs et des premiers ministres de la région des Grands Lacs à Ottawa, avec la participation du Ministre.

- Allocution du Ministre à la réunion annuelle de la CMI à Hamilton, Ontario.

MINISTÈRE

- Publication du Rapport interministériel sur les produits toxiques dans les Grands Lacs, conférence de presse.

- Inclusion d'un chapitre sur les Grands Lacs dans le Rapport sur l'état de l'environnement.

- Participation du Bureau de l'environnement des Grands Lacs à la Conférence Globe 90.

Section E

RÉSULTATS ET JALONS

RÉSULTATS

- Rôle de chef de file accru et plus visible de C et P pour la recherche et le développement des méthodes et techniques de dépollution et de nettoyage des Grands Lacs.
- Collaboration à la mise en application intégrale et rapide de la version modifiée de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.
- Importance accrue des questions environnementales transfrontalières pertinentes pour le Canada qui sont inscrites au programme américain.
- Rajeunissement économique et perspectives de développement découlant d'une restauration de l'environnement des Grands Lacs.

JALONS POUR C ET P

- 1990 - Globe 90.

- Publication du Deuxième rapport canadien, conformément au Protocole de 1987 de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs (1988).

- Participation à la Conférence mondiale des Nations Unies sur le développement durable. Si le Canada est l'hôte de cette conférence, il faudrait encourager l'inscription au programme de la question transfrontalière.
- Continuer à étudier la possibilité d'une conférence majeure sur le développement durable et les Grands Lacs, qui pourrait être parrainée par le Canada et les États-Unis.

Section F

GESTIONNAIRE IMPUTABLE ET LIAISON

GESTIONNAIRE IMPUTABLE

M. Dave Egar — Directeur général régional, Région de l'Ontario

LIAISON

M. Ron Shimizu — Directeur, Bureau de l'environnement des Grands Lacs

PROGRAMME INTERNATIONAL DE C ET P

QUESTIONS MULTILATÉRALES

P A Y S D E L A R É G I O N C Ô T I È R E D U P A C I F I Q U E

Section A

J U S T I F I C A T I O N

ÉNONCÉ DE LA QUESTION

Le Canada est fier de partager l'océan Pacifique et, en particulier, la partie septentrionale de cette région vaste et diversifiée, avec des pays qui sont actuellement les plus importants au monde, et dont la croissance est la plus rapide. Les terres qui ceinturent le Pacifique abritent la majorité des quelques milieux naturels vraiment vierges qui existent encore sur la planète. Jusqu'au début des années 1950, le développement économique de la région du Pacifique était lent et, dans certains pays, à peu près inexistant. Ceci n'est plus vrai aujourd'hui. Dans bon nombre de pays côtiers du Pacifique, la croissance économique a devancé celle de la plupart des pays pendant la plus grande partie des deux dernières décennies. La croissance et le développement de ces pays côtiers, qui comportent un vaste bassin de population, ont un effet positif sur le commerce et le bien-être de cette région. Cependant, cette croissance et ce développement peuvent avoir des répercussions négatives majeures sur l'environnement et l'utilisation des ressources s'ils ne sont pas dirigés de façon appropriée. L'une des principales préoccupations du Canada et du ministère de l'Environnement est la nécessité de favoriser un type et un niveau de croissance économique compatibles avec un environnement propre. Le Canada veut faire en sorte que les méthodes et les principes utilisés à ces fins ne vont pas à l'encontre d'un développement durable et des autres obligations que le Canada partage avec la communauté mondiale (OCDE, PNUE). Cette démarche ne sert pas seulement les intérêts des Canadiens qui habitent sur la côte du Pacifique, mais elle représente un engagement de la part du gouvernement canadien au nom de tous les résidants du Canada à collaborer avec les autres pays pour protéger les régions encore peu touchées du Pacifique Nord, pour le bien commun de l'humanité entière.

OBJECTIFS DE C ET P

Dans le cadre de l'engagement global du gouvernement fédéral et des provinces à élargir les relations commerciales et les activités associées avec d'autres pays, les objectifs de C et P sont les suivants:

- oeuvrer avec d'autres pays à titre officiel ou non afin de promouvoir la position et les approches canadiennes en matière d'environnement en ce qui a trait à la croissance et au développement de la région du Pacifique;
- protéger la qualité de l'environnement des écosystèmes de la région du Pacifique, pour lesquels le Canada a contracté des obligations ou qui l'intéressent directement;
- renforcer les programmes environnementaux par des mesures coopératives prises avec d'autres pays et des États limitrophes en ce qui a trait aux responsabilités du ministère de l'Environnement et de C et P en rapport avec les milieux aquatiques et océaniques, la faune et la protection de l'environnement.

STRATÉGIE ET ORIENTATION DE C ET P

- Donner un aperçu des politiques et mettre en oeuvre les programmes qui pourraient servir d'exemple à d'autres pays côtiers du Pacifique pour protéger la qualité de l'eau et de l'air, aider et maintenir les populations fauniques et résoudre efficacement les problèmes associés à l'aménagement et aux activités commerciales.
- Élaborer et étendre les réseaux nécessaires pour faciliter l'adoption et l'utilisation d'accords, d'ententes, de lois et de règlements qui favorisent la réalisation des objectifs du programme de C et P.
- Renforcer les ententes qui existent avec d'autres pays, paliers de gouvernement et ministères, le secteur privé et le public afin de s'occuper correctement des problèmes environnementaux de complexité croissante auxquels les pays côtiers du Pacifique auront à faire face d'ici le siècle prochain et ultérieurement.
- Mettre sur pied une capacité de réponse pleinement adéquate afin de pouvoir faire face aux catastrophes environnementales au large de la côte canadienne du Pacifique et dans les eaux adjacentes.
- Oeuvrer avec d'autres pays afin d'élaborer des normes de comparaison, des critères de mesure communs et des méthodes d'interprétation pour contrôler la qualité de l'environnement et évaluer les répercussions.

CONTRIBUTIONS AU PROGRAMME

- Donner un meilleur appui aux efforts du ministère de l'Environnement et de C et P à l'échelle internationale en insistant davantage sur les questions environnementales de la côte Ouest de façon à ce qu'elles reflètent l'importance grandissante de la région du Pacifique sur la scène internationale.
- Faire en sorte que C et P puisse mettre à profit l'émergence des pays côtiers du Pacifique comme bloc commercial majeur au sein de l'économie mondiale.
- Bâtir et renforcer les relations avec des représentants des organismes et des institutions environnementales de la région du Pacifique afin d'accroître l'aptitude du Canada à amener des changements qui servent mieux les intérêts environnementaux canadiens au sein de la communauté mondiale.

Section B

L I A I S O N S

ACTIVITÉS INTÉRIEURES ET INTERNATIONALES

- Commencer à préparer une base de données sur le développement économique et l'exploitation des ressources afin de fournir l'information nécessaire pour surveiller l'état de l'environnement dans la région du Pacifique et rester au courant des événements.
- Dans la mesure du possible, renseigner les pays côtiers du Pacifique sur les approches canadiennes pour la conservation des ressources afin de promouvoir chez les pays membres un meilleur sens des responsabilités pour l'environnement dans son ensemble.
- Contribuer à créer au Canada un centre d'intérêt destiné à maintenir de bonnes relations avec les États-Unis par le biais de l'EPA et des organismes environnementaux des États, afin de favoriser la collaboration en matière de gestion des ressources et de mieux répondre aux situations d'urgence environnementales.
- Encourager les institutions et les organismes environnementaux à participer à Globe 90 à Vancouver.

- Préparer la documentation pertinente en vue d'une participation possible de gestionnaires supérieurs du ministère ou du gouvernement à une conférence sur le développement durable parrainée par le Japon.
- Promouvoir la participation du Canada aux activités de l'organisme exécutif des Nations unies pour l'Asie, à titre d'observateur en matière d'environnement.
- Renforcer les relations avec les pays côtiers du Pacifique, membres du comité environnemental de l'OCDE (Japon, Australie, Nouvelle-Zélande) afin d'affirmer l'intérêt vital du Canada pour les questions environnementales de la région du Pacifique.

PLAN DE COMMUNICATIONS

- Aider à préparer un plan de communications pour Globe 90, qui souligne la nécessité d'une capacité de réponse à une situation d'urgence servant à protéger l'océan Pacifique contre les dommages environnementaux qui pourraient résulter d'une intensification du transport et du développement due à l'accroissement des activités commerciales.
- Faciliter la préparation de communiqués de presse destinés à être distribués aux embassades et aux consulats, portant sur des rapports, des études et des exposés de position préparés par le gouvernement, traitant de questions environnementales d'intérêt international.
- Préparer un article pour un bulletin de nouvelles interne afin de sensibiliser davantage les employés au problème environnemental de la région du Pacifique.
- Organiser périodiquement des réunions d'échange d'information avec des représentants des provinces, des organismes environnementaux américains, du secteur privé et des OENG.

Section C

B E S O I N S

RESSOURCES FINANCIÈRES

Aucun besoin n'est requis pour le moment.

RESSOURCES HUMAINES

Aucun besoin n'est requis pour le moment.

Section D

O C C A S I O N S À E X P L O I T E R

MINISTRE

- Participation du ministre de l'Environnement à la Conference Globe 90.

- Analyser la participation possible du ministre de l'Environnement à la Conférence sur le développement durable parrainée par le Japon.

- Étudier la possibilité que le ministre de l'Environnement recoive les responsables politiques de la protection de l'environnement des pays du Pacifique pour traiter des questions d'intérêt commun concernant la planification environnementale et les interventions d'urgence.

MINISTÈRE

- Participer à la Conférence Globe 90 et à la Foire.

- Accroître les liaisons du ministère de l'Environnement et de C et P par la participation régulière à des forums internationaux parrainés ou organisés par les pays côtiers du Pacifique.

- Renforcement des liens de C et P avec les pays côtiers du Pacifique par le biais de la famille d'institutions des Nations Unies dont le Canada fait partie actuellement.

- Participation du DGR PY aux délégations provinciales envoyées dans les pays côtiers du Pacifique pour assurer l'examen des préoccupations environnementales du gouvernement fédéral selon les besoins.

Section E

R É S U L T A T S E T J A L O N S

RÉSULTATS

- Fournir un mécanisme permettant d'organiser périodiquement des réunions avec les représentants des organismes environnementaux des pays limitrophes afin d'examiner les questions d'intérêt commun.
- Contribuer à des examens périodiques de la structure internationale servant à résoudre les problèmes nouveaux en matière de protection des eaux, de l'atmosphère et de la faune.

JALONS

- 1989 : Préparer et diffuser la documentation nécessaire à la participation de C et P à la Conférence Globe 90.

- 1991 : Préparer le premier d'une série possible de résumés périodiques des activités dans la région du Pacifique et des préoccupations environnementales canadiennes connexes.

Section F

G E S T I O N N A I R E I M P U T A B L E E T L I A I S O N

GESTIONNAIRE IMPUTABLE

M. Earl Anthony — Directeur général régional
Région du Pacifique et du Yukon

LIAISON

M. William Sinclair — Conseiller économique principal
Région du Pacifique et du Yukon